

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°45 - MARS 2021

Priorité à l'action



» C'est également au contact des habitants, dans le respect des mesures sanitaires, que Madame le Maire Karine Franclet et les élus de la majorité élaborent les orientations budgétaires de la ville. Une démarche collaborative qui n'a pas changé depuis la campagne électorale, il y a un an.

ÉDITO



Le 8 mars marque une date importante pour toutes les Albertivillariennes : la Journée internationale des droits des femmes. Or, je ne crois pas que cet événement concerne seulement les habitantes de notre ville. Il intéresse tous ceux qui sont soucieux d'une plus grande justice sociale, d'une plus grande égalité pour chacun d'entre nous. Nous ne pouvons dissocier les intérêts d'un groupe de celui de la collectivité dans son ensemble : l'égalité réelle n'est jamais réalisée au détriment des autres, elle doit être réalisée au service de l'intérêt général et du vivre-ensemble auquel je suis particulièrement attachée. Oui, la situation des femmes, qui sont minoritaires dans notre ville (47 %), concerne tout le monde. La reconquête de l'espace public doit permettre à chacun d'entre nous de se sentir en sécurité de jour comme de nuit. Je crois aussi en l'importance de l'émancipation. C'est le rôle de l'éducation qui doit permettre à chacune et chacun d'entre nous de pouvoir se réaliser. C'est là tout le sens de mon engagement.

Karine Franclet
Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de
Plaine commune
Conseillère régionale

Des investissements d'envergure



Lors du conseil municipal du 11 février, Madame le Maire **Karine Franclet** a présenté les principales orientations du **premier budget** élaboré par les nouveaux élus.

À l'occasion des élections municipales de juin 2020, les Albertivillariens ont exprimé leur volonté de changer de projet politique. Les priorités en matière de dépenses et de recettes présentées lors du débat d'orientation budgétaire reflètent à la fois les engagements pris par la nouvelle majorité lors de la campagne électorale, le contexte actuel de crise sanitaire lié à la Covid-19 et, bien sûr, les spécificités démographiques du territoire [lire p. 4-5]. « Nous préconisons une bonne gestion publique sans augmentation des impôts locaux pour soutenir nos actions sans emprunter. Des investissements seront réalisés dans plusieurs secteurs, notamment la sécurité, l'éducation, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et la solidarité », souligne Madame le Maire Karine Franclet. En parallèle, un audit des dépenses de fonctionnement permettra d'optimiser les ressources de la Ville.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT QUI RESTENT STABLES

Les dépenses prévues (hors investissements) de la ville d'Aubervilliers s'élèvent à 133,4 millions d'euros (M€) dans le budget 2021 qui sera voté le 11 mars prochain. Ce montant comprend notamment les dépenses de personnel, les charges générales, les subventions aux associations et aux structures partenaires, ainsi que les charges financières.

Avec 72,6 M€, la masse salariale des agents titulaires de la Ville et des contractuels est en légère hausse (+ 1,4 %), ce qui correspond à une évolution « naturelle » dans une commune de la dimension d'Aubervilliers. La majorité souhaite mieux contrôler les effectifs et les affectations en prenant en compte les revalorisations de carrière et les recrutements liés aux attentes des Albertivillariens (notamment dans la police municipale). Les subventions aux associations (3,1 M€) resteront stables sur l'exercice

2021. Les contributions aux partenaires de la Ville chargés d'une mission de service public seront en légère baisse (4,4 M€) du fait d'un ralentissement de l'activité de certains d'entre eux, en lien avec la crise sanitaire. Sur ce plan, les subventions allouées au Centre municipal de santé (CMS) et aux établissements qui lui sont rattachés (comme la Fabrique de santé) sont préservées (3,7 M€). Le reste des subventions (23,8 M€) est constitué des participations obligatoires (Plaine Commune, sapeurs-pompiers, etc.).

Les besoins des habitants et les promesses de campagne sont au centre du débat. Témoin l'amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves, en vue de garantir la réussite scolaire, qui est l'une des priorités de l'équipe municipale élue. Dans ce cadre, les crédits affectés à la maternelle et à l'élémentaire progressent de 20 % par enfant, afin d'accompagner le travail pédagogique des enseignants et de favoriser l'égalité des chances.

Autre point significatif dans les dépenses de fonctionnement, l'action déployée par la Municipalité en matière de soutien envers les plus démunis, pour venir en aide, notamment, aux personnes âgées et aux familles durement éprouvées par les effets de la crise sanitaire. Les moyens dédiés à l'aide à domicile sont renforcés, et l'envoi d'un colis de Noël aux seniors a été décidé. « Nous allons également augmenter le budget du Centre communal d'action sociale, le CCAS, dans le cadre de la solidarité envers ceux qui sont dans le besoin », confirme Karine Franclet.

Trois grands domaines vont faire l'objet d'investissements d'envergure correspondant aux priorités exprimées par les habitants. Certains équipements répondent à des besoins dictés par la croissance démographique de la ville (comme les écoles), d'autres découlent des vives attentes des Albertivillariens s'agissant des questions de sécurité ou de qualité de la vie. Au total, ce sont 35,3 M€ d'investissements qui sont inscrits au budget 2021.

LA SÉCURITÉ, UN ENJEU ESSENTIEL

Tout d'abord, concernant la sécurité, et outre le recrutement de nouveaux agents prévu dans les dépenses de fonctionnement, près de 3 M€ d'investissements sont programmés. « La sécurité est un enjeu majeur de notre politique. Nous voulons faire de notre ville un territoire plus sûr, avec le déploiement de la vidéoprotection et l'aménagement de nouveaux locaux pour une police municipale renforcée », tient à préciser Karine Franclet.

Ensuite, dans le domaine de l'éducation et de la petite enfance, 4,3 M€ sont consacrés à l'achèvement d'un groupe scolaire au Landy, 1,3 M€, à la construction d'une autre école près du Fort d'Aubervilliers, et 355 000 €, au lancement du chantier d'une future crèche, dans le même quartier du Fort. À ces nouveaux équipements s'ajouteront 2,8 M€ destinés à la rénovation et à l'entretien des bâtiments scolaires et des crèches.

Enfin, c'est dans le secteur du sport que les investissements sont les plus marqués avec la création du centre aquatique du Fort d'Aubervilliers en vue des Jeux olympiques de Paris 2024 – une décision votée à l'unanimité par l'ancienne mandature (5,2 M€). Le centre nautique Marlène-Peratou, le gymnase Guy-Môquet et les stades Auguste-Delaune et du Docteur-

Pieyre seront tous les quatre réhabilités pour près de 2 M€. Les autres investissements habituels pour une commune comme Aubervilliers (réserves foncières, entretien des bâtiments communaux, des espaces extérieurs, matériel, parc informatique, etc.) représentent 10 M€.

Michaël Sadoun

« Les moyens du CCAS seront augmentés, dans le cadre de l'action envers les plus démunis. »

En chiffres



3,7 millions d'euros pour le Centre municipal de santé (CMS) et les établissements qui lui sont rattachés.



20 % Pourcentage supplémentaire de crédits affectés à l'école primaire.



2 millions d'euros pour la rénovation de quatre équipements sportifs : le centre nautique Marlène-Peratou, le gymnase Guy-Môquet et les stades Auguste-Delaune et du Docteur-Pieyre.



45 Prévisions de fin de mandature Nombre de policiers (en incluant les postes d'encadrement) + 4 agents d'accueil + 4 opérateurs + 1 secrétaire.



11 mars 2021 Date du vote du budget 2021



» En dépit d'un environnement difficile, le conseil municipal du 11 février dernier s'est donné une double mission : investir au service de la ville sans alourdir la charge fiscale.

Un budget à l'équilibre malgré le contexte sanitaire

Pour financer ses investissements, une ville comme Aubervilliers **a besoin de ressources**. Or la crise de la Covid-19 a entraîné, comme partout en France, **une baisse de ses recettes**.

Le budget prévisionnel de la ville d'Aubervilliers pour l'exercice 2021 prévoit 159,3 M€ de recettes, un montant stable par rapport à l'année 2020. Il faut pourtant demeurer prudent. La crise sanitaire n'est pas terminée, et plusieurs sources de revenus dépendent directement de l'activité économique locale. C'est notamment le cas de la fiscalité, comme les droits de mutation (taxe sur les ventes immobilières) ou la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Mais c'est

également le cas des services publics payants (crèches, restauration scolaire, stationnement, etc.).

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Les taxes et impôts prévisionnels dans leur ensemble représentent 103,5 M€. La taxe foncière et la compensation de la taxe d'habitation (TH) concourent pour 61,2 M€ au budget de la Ville. En effet, la suppression de la TH était l'une des réformes de la fiscalité voulue par le président de la République Emmanuel Macron : elle sera totalement effective cette année. La TH constituait une source importante de revenus pour les communes. Elle est en partie compensée par l'État via divers mécanismes, sur la base du nombre d'habitations existant dans une agglomération. Or le confinement du printemps a fortement retardé la livraison de nouveaux logements, notamment à Aubervilliers. Aux 103,5 M€ s'ajoutent les 10,4 M€ de recettes tarifaires prévisionnelles des services publics locaux.

STABILITÉ DE LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT

L'autre principale source de revenus de la commune est la Dotation globale de fonctionnement (DGF), composée de plusieurs éléments. Leurs montants sont calculés sur la base de la population totale de la ville, mais aussi sur d'autres critères de ressources et de charges. C'est

le principe de la péréquation verticale, qui garantit une répartition équitable des dotations de l'État versées aux collectivités territoriales. Pour Aubervilliers, elle s'élève à 27,5 M€. S'y ajoutent deux autres fonds de mutualisation des ressources (l'un intercommunal, l'autre régional), d'un montant total de 14,8 M€, destinés à rétablir une certaine égalité entre les communes les plus riches et celles qui rencontrent des difficultés comme Aubervilliers. Il s'agit du principe de péréquation horizontale. L'ensemble des dotations atteint donc un total de 42,3 M€.

PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS

Enfin, pour assurer l'équilibre entre les dépenses de fonctionnement (133,4 M€) et les investissements (35,3 M€), le budget 2021 complète ses recettes (159,3 M€) par un emprunt de 9,7 M€. Ce dernier n'aggrave pas l'endettement de la Ville puisqu'il reste inférieur au capital de la dette antérieure remboursée parallèlement durant l'exercice. Une bonne gestion et une lutte contre le gaspillage (un audit des dépenses de fonctionnement est en cours pour optimiser les dépenses de la Ville) permettront donc à l'exécutif municipal de mettre en œuvre son projet politique pour 2021 sans augmentation de la fiscalité.

Les particularités démographi

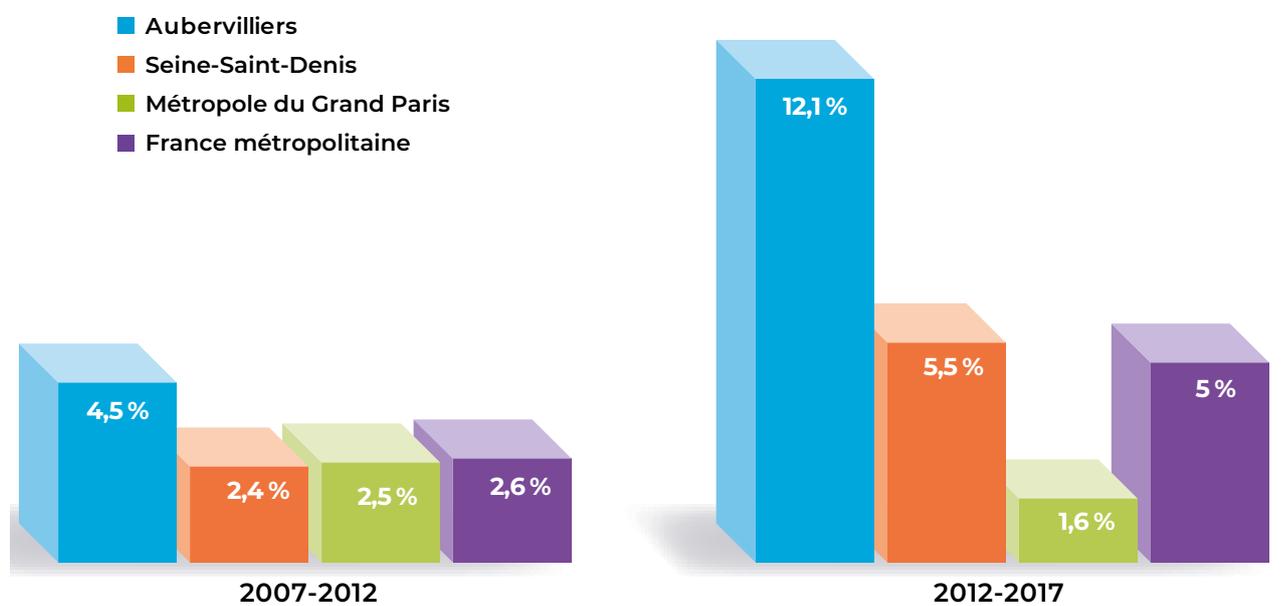
Essor plus rapide, densité plus élevée, présence marquée de nationalités étrangères: **la démographie d'Aubervilliers se distingue** des autres villes de la Seine-Saint-Denis et contribue à déterminer les orientations budgétaires de la Municipalité.

TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION ENTRE 2007 ET 2020*

Entre 1968 et 1999, la population d'Aubervilliers a diminué, passant de 73 700 à 63 200 habitants. « Cette baisse s'explique en partie par la désindustrialisation, et par le fait que les habitants à la recherche d'un emploi ou de meilleures conditions de logement quittent la commune », explique Marianne Muller, chargée d'études sociodémographiques à l'Observatoire de la société locale à Aubervilliers. La population recommence à augmenter à partir des années 2000, mais l'élément le plus marquant est le très fort taux de croissance enregistré à partir de 2012.

* Dans les communes de plus de 10 000 habitants, l'enquête annuelle de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) porte sur 8 % des logements, et l'extrapolation est effectuée sur un cycle de cinq années glissantes. L'Institut dresse ensuite une moyenne en retenant l'année du milieu de ce cycle quinquennal. Il y a donc un décalage de trois ans entre la population légale retenue et la population réelle. La population municipale au cours de l'année 2020 est donc celle estimée en 2017.

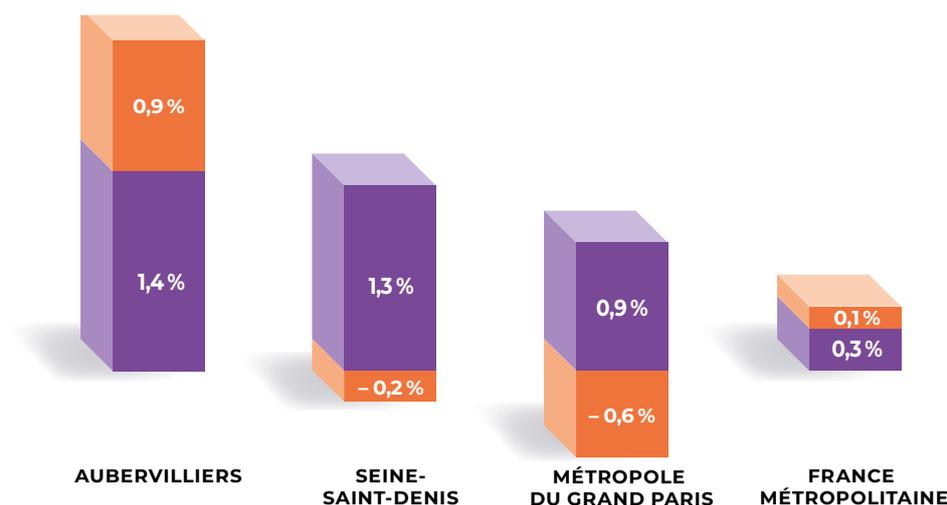
UNE POPULATION EN TRÈS NETTE AUGMENTATION



2012-2017	AUBERVILLIERS	SEINE-SAINT-DENIS	MÉTROPOLE DU GRAND PARIS	FRANCE MÉTROPOLITAINE
VARIATION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION	2,3 %	1,1 %	0,3 %	0,4 %
DONT SOLDE NATUREL**	1,4 %	1,3 %	0,9 %	0,3 %
DONT SOLDE ENTRÉES/SORTIES**	0,9 %	-0,2 %	-0,6 %	0,1 %

UN TAUX DE NATALITÉ ÉLEVÉ ET DE NOUVEAUX ARRIVANTS

■ Solde naturel
■ Solde entrées/sorties



VARIATION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION LIÉE AU SOLDE NATUREL** ET AU SOLDE DES ENTRÉES/SORTIES** ENTRE 2012 ET 2017

Le taux de natalité est plus élevé à Aubervilliers que dans les autres villes du département, et il contribue fortement à l'essor de la population municipale. Mais on note également que le solde des entrées par rapport aux sorties sur le territoire est positif, alors qu'il est négatif à l'échelle du département de la Seine-Saint-Denis. La démographie d'Aubervilliers croît donc aussi parce que de nouveaux habitants viennent s'y installer.

** Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde des entrées/sorties est la différence entre le nombre de personnes qui se sont installées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont parties.

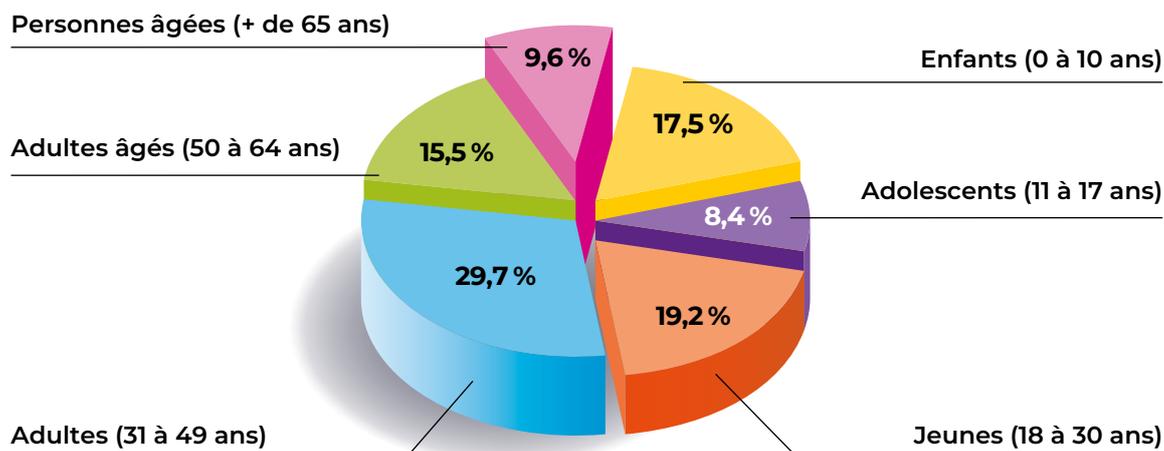
ques d'Aubervilliers

STRUCTURE DE LA POPULATION PAR CATÉGORIES D'ÂGES EN 2017

Les Albertivillariens sont jeunes. Les trois quarts ont moins de 50 ans, contre 61 % seulement pour l'ensemble de la France métropolitaine. Une population jeune signifie notamment que beaucoup de femmes sont en âge de procréer. Ce qui explique, entre autres, le fort taux de natalité mesuré à Aubervilliers.

STRUCTURE DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGES EN 2017	NOMBRE D'HABITANTS
ENFANTS (0 À 10 ANS)	15 127
ADOLESCENTS (11 À 17 ANS)	7 271
JEUNES (18 À 30 ANS)	16 576
ADULTES (31 À 49 ANS)	25 679
ADULTES ÂGÉS (50 À 64 ANS)	13 414
PERSONNES ÂGÉES (+ DE 65 ANS)	8 310

UNE VILLE AVEC BEAUCOUP DE JEUNES



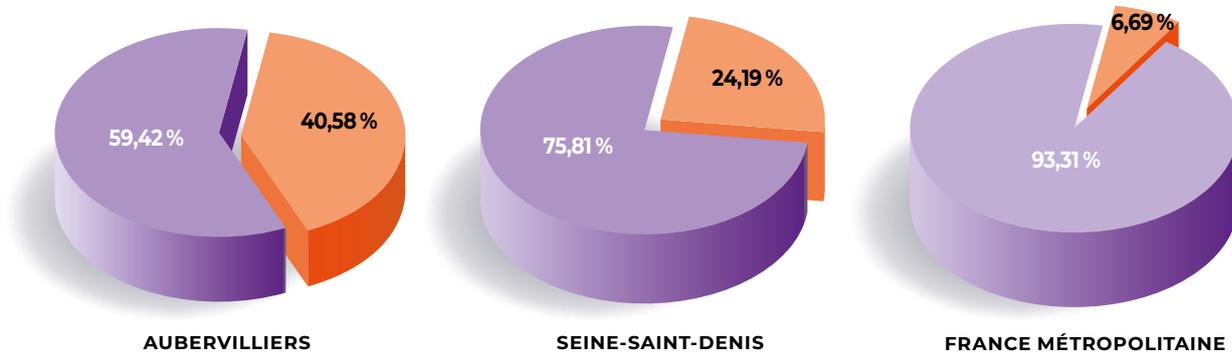
PART DE LA POPULATION DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE EN 2017***

Aubervilliers compte une forte proportion d'étrangers, répartis en 108 nationalités. Ce pourcentage a beaucoup augmenté au cours des dernières années, ce qui signifie que la population étrangère a crû plus rapidement que la population globale. « Cette tendance s'observe en Seine-Saint-Denis, mais à Aubervilliers, elle est plus marquée. », observe Marianne Muller.

Michaël Sadoun

PLUS DU TIERS DE LA POPULATION EST DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

■ Nationalité étrangère
■ Nationalité française



*** Un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité française, qu'elle soit née en France (enfant mineur de parent étranger) ou qu'elle soit immigrée. Les personnes de nationalité française, mais possédant aussi une ou plusieurs autres nationalités, sont considérées comme françaises; les Français d'origine étrangère également.

Source : Observatoire de la société locale d'Aubervilliers/Insee

PAS DE RECENSEMENT EN 2021

La collecte des informations liée au recensement de la population aurait dû débuter le 21 janvier 2021. Mais cette enquête annuelle nécessite de nombreux contacts avec les habitants, incompatibles avec les mesures sanitaires nécessaires pour freiner la propagation de la Covid-19. Aussi, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui recueille et compile les données démographiques de toutes les communes de France, a décidé d'annuler le recensement cette année : une collecte par l'envoi de questionnaires en ligne n'aurait pas garanti l'exhaustivité de l'enquête ni la qualité des réponses fournies, et un report à plus tard en 2021 aurait faussé la comparaison des données d'une année sur l'autre.

Cependant, le calcul de la population légale reste une nécessité, car le nombre d'habitants détermine le montant des dotations que l'État verse à chaque commune pour son bon fonctionnement. Il influe également sur l'implantation des commerces, le nombre de représentants de la municipalité au sein des instances intercommunales, etc. Il a donc fallu trouver une solution.

« La population légale va être extrapolée à partir d'autres sources de données, notamment le Répertoire d'immeubles localisés (RIL), en adaptant la méthode de calcul. Les données seront peut-être moins précises qu'à l'accoutumée, mais elles seront quand même produites », explique Marianne Muller, chargée d'études

à l'Observatoire de la société locale à la Ville. L'Insee va donc adapter ses méthodes en multipliant le nombre d'habitants par foyer par le nombre de logements que compte la commune. Une méthode de calcul qui n'est habituellement utilisée qu'en complément de la collecte des données sur le terrain. Dans une ville comme Aubervilliers, où les constructions de logements sont nombreuses et rapides, beaucoup d'immeubles ne sont pas encore répertoriés dans le RIL, et le nombre légal d'administrés est sous-estimé. À ce jour, l'institut établit la population d'Aubervilliers à 87 800 habitants.

M.S.



» Christine Garnier est à la fois attachée à sa commune et amoureuse des abeilles, présentes en nombre à Aubervilliers. C'est ce qui fait d'elle une « Abeille-tivillarienne ».

« Il ne faut pas avoir peur des abeilles »

Tous les Albertivillariens ne savent peut-être pas que **l'on produit du miel** dans leur ville. Un miel **plusieurs fois médaillé**. Découvrez.

Christine Garnier, vous être trésorière de l'association Abeille-tivillarienne. Comment est née l'idée de produire du miel à Aubervilliers ?

Cette association a été créée en 2013. Mais les abeilles sont arrivées bien avant nous, en 2009, sous la mandature de Jacques Salvator. L' élu à l'Environnement de l'époque s'est rendu à un débat intitulé « L'abeille, sentinelle de la biodiversité » proposé par l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf). L'idée l'a séduit et l'année suivante, il signait une convention pour l'installation d'un rucher urbain à Aubervilliers. Du fait que les villes de Plaine Commune s'étaient engagées à ne pas utiliser de pesticides dans les jardins publics, les meilleures conditions étaient réunies, et six ruches ont été installées sur un terrain avenue de la République. En attendant que nous soyons formés à nous en occuper, c'est une association de Saint-Ouen disposant déjà de ruches qui en avait la charge.

Pourquoi vous êtes-vous lancée dans l'apiculture à Aubervilliers ?

J'habite cette ville depuis 44 ans. J'ai la chance de vivre dans un quartier pavillonnaire. Je m'y sens bien et je n'ai pas l'intention de m'en éloigner. Groupements et activités sont nombreux, et j'y trouve mon compte. Je suis impliquée dans plusieurs associations, la plus ancienne étant Une oasis dans la ville. C'est comme cela que j'ai connu l'ancien maire Jacques Salvator et son adjoint à l'Environnement. Ce sont eux qui m'ont proposé de devenir trésorière d'Abeille-tivillarienne. L'activité s'annonçait passionnante, et comme les autres adhérents j'avais envie de m'impliquer. D'ailleurs, nous sommes toujours là. Nous avons été bien formés, et au bout d'une année nous savions parfaitement ce qu'est un rucher. Le but de l'association était aussi de procéder à des démonstrations dans les écoles. En 2013, nous nous sommes déplacés plusieurs fois dans deux établissements scolaires : nous avons pu montrer aux enfants comment fonctionne une ruche, parler des abeilles, de la nature, leur faire fabriquer du pain d'épice, des savonnets à base de miel, et même les faire venir au rucher. Mais, à présent, nous ne nous déplaçons plus, sauf si les enseignants nous le demandent.

Comment s'organisent le travail, l'entretien du rucher et la récolte du miel ?

Six ruches se trouvent avenue de la République, deux autres aux serres municipales, et trois encore au sein d'une entreprise privée, le directeur étant d'autant plus impliqué qu'il est l'un de nos adhérents. Il y a en tout 10 à 12 ruches. Leur nombre varie car

on peut perdre un essaim ou en récupérer un autre au cours d'une saison. Le plus gros de l'activité a lieu au printemps, en mars, quand il commence à faire beau et que les abeilles sortent : nous surveillons les colonies régulièrement pour juger à quel moment ajouter des hausses (des étages supplémentaires) sur le corps de la ruche. La question est importante, car c'est dans ces cadres que l'on récoltera le miel. En général, nous faisons deux récoltes par an si tout va bien, lorsque le printemps n'est ni excessivement pluvieux ni excessivement froid. La suite a lieu en juillet et en août. C'est beaucoup de travail à chaque fois, et cela nous prend du temps. Il faut savoir qu'on ne peut être que quatre ou cinq autour d'une ruche. S'il y a trop de monde, les abeilles le sentent et s'énervent. L'hiver est plus calme, mais l'activité ne s'interrompt pas totalement. Nous profitons de cette période pour nettoyer les hausses, préparer la cire, etc.

« Notre miel a reçu trois médailles au concours du Grand Paris. »

La récolte est-elle abondante à Aubervilliers ? Et où peut-on trouver vos produits ?

Les premières années, notre production était de 35 à 40 kg, et maintenant, avec une dizaine de ruches, nous récoltons environ 350 kg de miel. Les gens le trouvent très bon, et nous avons reçu plusieurs médailles au concours du Grand Paris : une médaille d'or en 2016, une de bronze en 2017 et une d'argent en 2019, face à 340 participants ! Nous sommes aussi présents lors de deux événements importants à Aubervilliers : la Fête de la ville et des associations, et la Foire des savoir-faire, en novembre. On

trouve également nos produits à l'Amap [association pour le maintien d'une agriculture paysanne, ndlr] Auber'gine et à la librairie solidaire. Et puis nous participons à la Fête des seniors, ainsi qu'aux fêtes de quartier de la ville. C'est l'occasion d'effectuer des démonstrations et d'inciter les gens à adhérer à notre association. De les former et – c'est le plus important – de leur montrer qu'il ne faut pas avoir peur des abeilles.

Il y a les abeilles, et puis la société humaine tout autour. Le 8 mars sera la Journée internationale des droits des femmes, comme la voyez-vous ?

J'ai 70 ans, mais dans mes jeunes années j'ai manifesté de nombreuses fois pour le droit des femmes à l'avortement partout dans le monde. J'étais aussi concernée par le sort des Françaises que par celui des Turques ou des Irlandaises. À l'époque, nous avions à peine le droit à la contraception. Il fallait l'autorisation des parents, et la majorité légale était encore à 21 ans. Alors je reste très attentive à la question des droits de toutes. Il y a quelques années, j'ai participé à certaines réunions du collectif Place aux femmes (qui se retrouve dans les cafés de la ville, fréquentés majoritairement par des hommes) pour faire valoir notre présence dans l'espace public. Mes deux belles-filles ne se rendent pas compte à quel point c'est important de continuer à se battre. On n'est pas à l'abri d'un « retour de bâton ». Il faut savoir qu'en France, dans certaines provinces, il y a encore des manifestations contre l'avortement. Tout n'est pas acquis.

Propos recueillis par **Maya Kaci**



» Informer habitants et commerçants sur le chantier du Grand Paris Express, telle est l'activité quotidienne de Frantz Nestor, habitué des missions de médiation.

© Gérard Rollando

« Je suis constamment présent sur le terrain »

Frantz Nestor est agent de proximité sur le chantier de la future gare Mairie d'Aubervilliers, livrable en 2030. Rencontre avec un Albertivillarien chargé de répondre **aux interrogations du public.**

Frantz Nestor, vous êtes un Albertivillarien de longue date. Un atout indéniable pour créer du lien avec les habitants. Mais aviez-vous déjà été médiateur ?

Oui, j'ai déjà été médiateur. En l'occurrence pour Keolis, une société de transport urbain pour laquelle j'ai exercé et qui a fait le choix d'utiliser des véhicules propres, respectueux de l'environnement. Durant deux ans, mon travail a consisté à apaiser les conflits qui peuvent survenir dans les bus. Que ce soit entre les passagers ou entre les contrôleurs et les voyageurs. Depuis trois mois maintenant, je travaille pour Axodyn, une société d'ingénierie industrielle qui intervient sur de gros projets de construction, dont le Grand Paris Express.

Quel type de poste occupez-vous ?

J'ai été embauché pour travailler sur le chantier des futures lignes de métro du Grand Paris Express. Je suis constamment présent sur le terrain et disponible pour renseigner et informer les riverains et les commerçants. Beaucoup d'entre eux me posent des questions sur le projet, la durée des travaux, ou me font part des nuisances qu'ils subissent : modifications de la circulation, bruit... Mon travail consiste également à faire remonter toutes ces informations auprès de la Société du Grand Paris. Je suis affilié aux lignes 15 Est et Ouest, et je me déplace en fonction des besoins. Un jour, je peux être à Aubervilliers et un autre, dans les Hauts-de-Seine ; j'organise mon emploi du temps mois par mois.

« La Société du Grand Paris veut que le chantier se passe dans les meilleures conditions. »

Dans certains endroits, je dispose d'un petit bureau, mais je vais plutôt à la rencontre des riverains. La Société du Grand Paris veut faire en sorte que le projet se passe dans les meilleures conditions pour les villes traversées par le chantier, pour leurs habitants et pour leurs commerçants.

L'aspect relationnel, et plus largement humain, semble fondamental dans votre activité...

C'est la base du métier de médiateur. Je suis en quelque sorte le « point d'entrée » des riverains dans le projet. Le volet humain est effectivement important dans mes fonctions. C'est ma mission telle que je vous l'ai résumée. Plus en détail, il s'agit d'assurer la médiation avec les habitants, les usagers, les commerçants et les acteurs des chantiers pour les informer de la progression des travaux, d'apporter des réponses aux questions posées (en face-à-face, par téléphone ou encore sur rendez-vous) et, au besoin, d'orienter vers le bon interlocuteur selon le type de question posée. Donc à faire le lien entre le terrain et la SGP, mais également à assurer des permanences sur site, à participer aux réunions publiques du secteur et, éventuellement, aux visites et aux réunions de chantier. Veiller à l'application rigoureuse des règles de bonne tenue (panneautage, propreté, respect des horaires de chantier...) fait aussi partie de mes responsabilités.

Quelles villes votre secteur recouvre-t-il ?

Je suis présent à Bobigny, Aubervilliers, Drancy, Bondy, Rosny-sous-Bois. Beaucoup de travaux n'ont pas encore débuté. Pour la plupart, nous sommes en phase préparatoire, autrement dit de déplacement des réseaux, ce qui consiste à libérer de l'espace qui sera nécessaire à la construction des futurs ouvrages. En résumé, nous dégageons des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz, etc., afin d'en permettre la prochaine déviation. C'est le cas à la mairie d'Aubervilliers, où l'arrêt de bus a dû être réinstallé provisoirement boulevard Anatole-France pour les besoins de ces opérations. J'ai effectué des rondes pour m'assurer que les riverains n'étaient pas déstabilisés et qu'ils avaient bien repéré le nouvel emplacement. Quand les travaux auront vraiment commencé et qu'ils seront de ce fait plus conséquents, nous devrons être plus nombreux sur le terrain.

Propos recueillis par **Maya Kaci**, en collaboration avec **Alix Rampazzo**
Vous pouvez joindre **Frantz Nestor**, agent de proximité, au 07 76 99 25 70

Insalubrité : un combat quotidien



» La lutte contre l'habitat indigne est l'une des priorités des services municipaux, dans une commune très touchée par le mal-logement.

Chaque jour, la Municipalité et le **Service communal d'hygiène et de santé (SCHS)** font la chasse aux **logements insalubres**. Détails.

Les logements indignes sont un véritable fléau à Aubervilliers. Pour renverser la tendance à la dégradation de l'habitat, les équipes du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la Ville travaillent d'arrache-pied. L'une des principales missions est de répondre aux plaintes des usagers quant à l'état de leur logement, afin de demander aux propriétaires de réaliser des travaux dans les plus brefs délais.

Un logement est considéré comme insalubre lorsqu'il est fortement dégradé et qu'il présente, en l'état, des risques pour la santé des occupants et/ou pour celle des voisins. « Qui veut avoir une idée approximative du nombre de logements concernés peut se fonder sur l'indicateur du parc privé potentiellement indigne. Malheureusement, à Aubervilliers, ce taux est très élevé. L'outil nous révèle que c'est le cas pour 23% de l'habitat de ce même parc privé. À plus grande échelle, le taux de Plaine Commune est de 16%, celui de la Seine-Saint-Denis,

de 7% », précise Catherine Peyr, directrice du SCHS. Mais il reste difficile de chiffrer avec exactitude le nombre de logements insalubres dans la ville. Différents facteurs contribuent à l'explication de ce phénomène : la paupérisation des bailleurs et des locataires, le manque d'entretien des bâtiments, dont la création est souvent antérieure aux années 50, et le flou régnant autour des obligations légales. « Beaucoup de copropriétaires ne s'occupent pas des parties communes, comme l'entretien de la toiture, ni des parquets ou encore des fuites d'eau. Et pourtant, tous sont concernés même s'ils ne sont pas directement touchés. C'est un aspect trop méconnu », explique la directrice.

LE BAILLEUR A OBLIGATION D'AGIR

Le SCHS n'entre en scène qu'après avoir reçu un signalement de la part d'un locataire. La suite de la procédure est simple. Le service effectue une visite des lieux et établit une mise en demeure. En fonction de l'état des dégradations, une demande d'arrêté d'insalubrité peut être déposée auprès du préfet. « Cet arrêté prescrit une obligation d'effectuer des travaux dans un certain délai. Si le propriétaire ne s'y plie pas, la Ville peut se substituer à lui pour les mener à bien. Aubervilliers est l'une des premières communes à avoir mis en place les travaux dits "d'office" », souligne encore Catherine Peyr. Dans ce cas, la Ville qui engage des fonds en demande recouvrement au bailleur

par le biais du Trésor public. « Et si le propriétaire loue dans des conditions portant atteinte à la sécurité d'autrui, un signalement est envoyé au procureur et celui-ci peut être condamné », insiste la directrice.

« Une nouvelle mission de prospection s'est ajoutée à la mission de signalement. »

Voilà des années que dure le combat contre l'insalubrité à Aubervilliers. Afin de renforcer l'action de la Municipalité, une nouvelle tâche a été imposée au SCHS en août dernier. Une mission de prospection a été assignée sur l'avenue Jean-Jaurès par Georges-François Leclerc, préfet de la Seine-Saint-Denis, et par Mme le Maire, Karine Francllet. « C'est une nouvelle façon de travailler, car nous n'attendons plus que les usagers nous sollicitent. Nous ratissons la rue, nous y visitons tous les logements dans tous les bâtiments. C'est un travail colossal qui demande beaucoup de temps et d'énergie : il est effectivement difficile de traiter à la fois les plaintes des usagers et de mener ce travail de prospection en parallèle sans personnel supplémentaire », relève Catherine Peyr. Aujourd'hui, pour mener de front traitement des signalements d'hygiène et d'immeubles menaçant ruine, permis de louer et nouveau travail de prospection, le SCHS ne compte que huit inspecteurs et un ingénieur, ainsi que deux architectes responsables des travaux. Une bonne nouvelle, cependant : le SCHS va très bientôt pouvoir compter sur le renfort de deux nouveaux inspecteurs...

En chiffres

11

Nombre d'agents
qui inspectent les
logements de la ville

189

arrêtés d'insalubrité
actifs sur la commune

7 %

Taux du parc privé
potentiellement indigne
en Seine-Saint-Denis

107

demandes de permis
de louer, dont 75 accords
et 32 accords après
travaux en 2019

16 %

Taux du parc privé
potentiellement indigne
à Plaine Commune

103

demandes de permis de
louer, dont 71 accords,
25 accords après travaux
et 7 refus en 2020

23 %

Taux du parc privé
potentiellement
indigne à Aubervilliers

LES MISSIONS DU SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ (SCHS)

En plus de répondre aux signalements des usagers sur l'état de leur logement (insalubrité ou péril), le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) est engagé dans d'autres missions :

- accompagnement de la mise en place du permis de louer sur la ville;
- important travail de prévention du saturnisme infantile;
- lutte contre la présence des nuisibles dans les bâtiments communaux;
- réponse aux demandes de certificats des notaires lors d'un acte de vente;
- information du public dans le domaine sanitaire et réglementaire.

Q.Y.H.



Trois questions à...

Véronique Dauvergne, adjointe au Maire en charge de la Santé, de l'Hygiène et de la Salubrité

Pourquoi le combat contre l'insalubrité est-il un sujet important ?

Nous estimons que chaque Albertivillarien a le droit de vivre dans un habitat décent. La vie est bien différente lorsqu'on habite dans un appartement ou une maison salubre, on se sent mieux dans sa vie, dans sa tête, c'est très important. Il y a aussi un effet évident sur la santé : on risque plus de développer des affections dans un logement en état d'insalubrité.

Quels sont les premiers résultats de la nouvelle action de prospection du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) avenue Jean-Jaurès ?

C'est très positif. Le SCHS s'est rendu compte que les propriétaires ont tendance à agir plus rapidement pour régulariser leur situation. Le soutien de Georges-François Leclerc, le préfet de la Seine-Saint-Denis, et de Mme le Maire, qui suivent de très près les dossiers, est précieux. J'ajouterai aussi que la Municipalité est très satisfaite du travail d'ensemble mené par le SCHS au quotidien. Le service a même reçu les félicitations du préfet.

D'autres initiatives sont-elles prévues pour améliorer la salubrité des bâtiments ?

Oui. Nos prochaines actions vont se concentrer sur l'extension du permis de louer (quartier Villette-Quatre-Chemins) et sur le ravalement des façades des bâtisses du centre-ville. L'extension du permis de louer nous donne l'occasion d'avoir un regard direct sur l'état de salubrité des logements, et la réfection d'une façade permet de lutter directement contre l'humidité dans les logements, de faire des économies d'énergie pour les locataires et les propriétaires, tout en participant à la protection des piétons.

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**

» L'insalubrité est à la fois un inconfort moral et une menace pour la santé. Et de ce fait un double combat à mener au service des Albertivillariens.

» Le vélo est une solution. Mais il est également possible d'imaginer une circulation automobile à faibles émissions polluantes. C'est la volonté de la Ville.



Agir contre la dégradation de la qualité de l'air

En 2019, la Métropole du Grand Paris a mis en place le dispositif **zone à faibles émissions (ZFE)**.

À Aubervilliers, les objectifs sont déjà **bien concrets**.

En 2019, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont diminué de 1,7 % en France. C'est l'annonce faite par la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, le 7 février dernier, qui se félicitait pour l'occasion d'un résultat supérieur à l'objectif fixé, 1,5 %. Cependant, et selon le bilan d'Airparif établi en 2019, les seuils réglementaires de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de qualité de l'air sont encore trop souvent dépassés. Chaque année, cette situation entraîne 6 600 décès prématurés sur la seule Métropole du Grand Paris (MGP), soit 10 % de la mortalité liée à la pollution en France. Pour y remédier, le Conseil métropolitain a choisi une nouvelle stratégie : la mise en place de zones à faibles émissions (ZFE). Depuis la loi d'orientation des mobilités (promulguée le 26 décembre 2019), toutes les communes et intercommunalités comprises à l'intérieur du périmètre de l'A86, dont Aubervilliers, sont dans l'obligation d'instaurer une ZFE.

RÉDUIRE LE TRAFIC ET PRIVILÉGIER LES VÉHICULES PEU POLLUANTS

La ZFE est un dispositif européen dont l'origine remonte à près de 10 ans. L'objectif était de limiter la pollution en s'appuyant sur un précepte simple : diminuer les émissions de GES et de particules fines dans les grandes agglomérations ; et donc réduire la circulation et encourager l'utilisation de véhicules plus propres. À l'échelle de l'Europe, 247 villes ou métropoles ont déjà adopté cette disposition, parmi lesquelles Londres, avec un système de péage à l'entrée, et Lisbonne, avec un principe de plaques alternées. Dans le Grand Paris, la décision retenue a été d'indexer les véhicules en fonction de leur niveau de pollution. Il en existe six. La voiture la plus polluante se voit attribuer le critère 5, et seuls les modèles électriques ou à hydrogène, non émissifs, sont certifiés 0. Chaque

catégorie correspond à un niveau de vignette Crit'Air. Celle-ci est valable durant toute la vie du véhicule et prend en compte sa motorisation (type de carburant, notamment), son âge et d'autres informations présentes sur la carte grise. La pastille coûte 3,67 € et peut être obtenue en ligne sur le site Internet www.certificat-air.gouv.fr. Notons qu'il ne s'agit pas d'interdire la circulation des véhicules, mais d'établir des restrictions. Ainsi, une voiture classée trop polluante ne pourra plus rouler pendant les périodes où le trafic routier est trop intense, à savoir du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures. S'agissant des poids lourds les plus émissifs, cette mesure s'applique sept jours sur sept.

RIEN QUE DES VÉHICULES PROPRES EN 2030

Des objectifs ont été fixés. Depuis juillet 2019 déjà, les classes 5 et au-delà (pas de vignette du tout) n'ont plus le droit de circuler dans la métropole que pendant certaines fenêtres horaires ; en juin 2021, il en sera de même pour la catégorie 4. L'objectif est qu'en 2030, seuls des engins propres soient autorisés sur les routes du Grand Paris. Ces mesures sont ambitieuses et leur mise en œuvre peut demander du temps.

Il a été établi qu'à Aubervilliers, encore 19 % des voitures et 8 % des utilitaires des ménages et des entreprises ne répondent pas aux nouvelles restrictions de circulation pour les véhicules non classés, classés 5 et 4, projetées pour juin 2021.

Alors comment se mettre au vert ? L'ambition de la Mairie, comme celle de la Métropole, est d'accompagner les foyers les plus modestes. Ainsi plusieurs dispositifs ont-ils été mis en place afin d'aider chacun à se doter d'un nouveau véhicule. Pour les non-professionnels, par exemple, une citadine électrique neuve coûte environ 23 500 €. La Métropole du Grand Paris leur propose une aide pouvant atteindre 6 000 €. À ce montant s'ajoutent éventuellement une prime à la conversion d'un montant de 5 000 € et un bonus écologique de 7 000 € maximum. Enfin, si la commune a signé un arrêté instaurant une ZFE – c'est le cas d'Aubervilliers –, les aides cumulées ne laisseront « que » 4 500 € à la charge du particulier. Des mesures de soutien existent aussi pour les familiales et les utilitaires neufs. Le site Internet www.jechangemavoiture.gouv.fr indique toutes les aides nationales et

locales. Tous les dossiers de demande d'aide peuvent être déposés à l'adresse Internet suivante : www.primeala-conversion.gouv.fr. Au total, jusqu'à 19 000 € de subventions peuvent être cumulés pour l'achat d'un véhicule sortant d'usine. En outre, ceux qui font le choix de l'électrique profitent d'un certain nombre d'avantages. En Île-de-France, le stationnement est gratuit dans de nombreux parkings, tout comme la carte grise.

Mais des aménagements restent à mener à l'échelle de la commune pour permettre le bon fonctionnement de la ZFE. À ce jour, aucune borne de recharge électrique sur voirie publique n'est encore disponible à Aubervilliers. Une réflexion est engagée à l'échelle du territoire avec les villes voisines pour établir un plan cohérent d'infrastructures pour les véhicules électriques. L'instauration des ZFE a également impliqué l'installation de nouveaux panneaux de signalisation. Or une récente étude a montré que plus de la moitié des Français ignoraient ce qu'est une ZFE. Pourtant, cette nouvelle disposition concerne désormais les 5,61 millions d'habitants de la Métropole du Grand Paris, soit les 79 communes « intra-A86 ». C'est aussi un premier pas pour aider les Franciliens à une plus large échelle. Aujourd'hui, respirer l'air parisien revient

« La volonté de la Mairie est d'accompagner les ménages les plus modestes. »

à consommer 183 cigarettes par an. Et pendant les pics de pollution, ce qui arrive en moyenne 17 jours dans l'année, la qualité de l'air est comparable à celle d'une pièce de 20 m² où l'on vivrait entouré de 8 fumeurs.

OBJECTIF ZÉRO CARBONE

Un dernier chiffre pour indiquer la gravité de la situation : dans le monde, plus de 2,3 millions de personnes ont perdu la vie à ce jour du fait de la Covid-19, contre 8 millions de personnes qui décèdent chaque année dans le monde en raison de la mauvaise qualité de l'air. L'enjeu majeur de ce siècle n'est donc plus à prouver, et si l'objectif d'une mobilité zéro carbone en métropole à l'horizon 2030 peut sembler ambitieux, il n'en reste pas moins crucial. Vous êtes d'ailleurs invités à vous prononcer sur le projet, du 9 au 31 mars 2021, à l'occasion d'une consultation publique accessible en ligne sur le site Internet suivant : www.zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net

En chiffres

6600

décès prématurés par an sur la Métropole du Grand Paris

8 millions

de morts dans le monde du fait de la qualité de l'air

79

communes situées dans le périmètre de l'A86

Jusqu'à

19 000 €

d'aides cumulées pour l'achat d'un véhicule neuf

BIEN INFORMER LES ALBERTIVILLARIENS

Pendant un mois, élus, membres des équipes de quartier et agents du service municipal Démocratie participative et Développement local (DPDL) sont allés à la rencontre des habitants pour leur proposer de **rejoindre les équipes de quartier** et de participer aux projets portés par la Ville. Le bilan est très positif : **plus de 300 personnes sur les 8 quartiers** se sont inscrites. Les membres des équipes

nouvellement constituées seront en contact étroit avec le service DPDL et pourront ainsi échanger avec le chargé de mission développement de leur quartier, dans la salle dédiée ou lors de visites sur le terrain (en cours de programmation).

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PROPRETÉ

Le partenariat étroit entre Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers porte ses fruits. À la demande des élus de la Ville et de son Maire, l'Unité Territoriale Propreté et Cadre de vie d'Aubervilliers se renforce. Depuis le 8 février 2021, une nouvelle équipe complète du lundi au vendredi, de 12 h à 19 h, celle en activité de 6 h à 13 h.

La propreté et le nettoyage de la ville sont une priorité de tous les instants de la part de Plaine Commune et de la Ville. Tout en comptant également sur l'esprit civique de chacun : ensemble, participons tous à la propreté de notre ville.

» Quand les élus vont sur le terrain : l'équipe municipale fait le choix du concret pour traiter de l'évolution de la voirie et de la circulation.



Diagnostic en conditions réelles à la Maladrerie

Le 3 février dernier, une poignée d'élus sont réunis dans le quartier pour juger **des aménagements urbains** et discuter des **évolutions à mettre en œuvre**. Récit.

Rendez-vous au métro Fort d'Aubervilliers, face au bureau de poste. Quelques membres de l'équipe municipale se réunissent vers 11 heures pour une visite du quartier. Parmi les personnes présentes figure Zakia Bouzidi, adjointe au Maire à l'Environnement, au Cadre de vie et aux Circulations douces. C'est elle qui est à l'initiative de cette rencontre, en présence de l'Unité territoriale (UT) Voirie de Plaine Commune, de la Démocratie locale et de la chargée des mobilités actives, Salwa Elkhousi, de la Ville. Au programme, un tour d'horizon depuis la rue Danielle-Casanova jusqu'au parvis de l'école Joliot-Curie-Paul-Langevin. Top départ.

Au détour d'une rue, des champignons tordus multicolores formés à partir d'anciennes gouttières. Au croisement de la voie pavillonnaire Élisée-Reclus, un petit jardin. Le quartier regorge de ces lieux de couleur qui font toute son âme. Mais il y a aussi des espaces moins bien aménagés : des trottoirs cabossés et étroits, des espaces nus non exploités, des immeubles vieillissants, quand ils ne sont pas délabrés. Comment mettre ces terrains en valeur ? C'est toute la question que se posent nos élus.

RÉINVENTER LES FLUX

Zakia Bouzidi en est convaincue : « Il faut apaiser la circulation dans le quartier. » L'objectif est de faciliter les déplacements de tous les habitants, mais aussi de leur proposer des aménagements favorisant l'usage des véhicules les moins polluants. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans le projet de zone à faibles émissions (ZFE) mis en œuvre par la Métropole du Grand Paris [lire ci-contre]. Pour ce faire, réunir les élus concernés prend tout son sens. Plutôt que d'échanger des e-mails, les responsables dialoguent directement sur le terrain et confrontent leurs propres points de vue, pour convenir ensemble des meilleures solutions et accélérer la réalisation des projets. « L'objectif est de réaliser ces diagnostics deux fois par an », ambitionne l'adjointe au Maire. Plusieurs problématiques sont soulevées

lors de cette visite en vue de faciliter les déplacements des habitants, qu'ils soient à vélo, à pied, ou qu'il s'agisse de personnes à mobilité réduite. Par exemple, ne faudrait-il pas surélever les bordures des trottoirs pour que sortir ou entrer dans le bus soit plus facile aux personnes en fauteuil roulant ? Pourquoi ne pas construire un parking à vélos devant le bureau de poste, afin que les personnes qui garent leur bicyclette contre les grilles du métro puissent disposer d'un espace dédié ? Et si un parking à poussettes était installé devant la halte-jeux de la Maladrerie ? Autant de questions posées au cours de cette matinée.

« À la suite du confinement, nous avons observé une évolution dans l'intensité de la circulation. Les gens se sont rendu compte de l'aspect pratique du vélo », se félicite Zakia Bouzidi.

« Les gens se sont rendu compte de l'aspect pratique du vélo. »

Pour l'élue, cela ne fait aucun doute : avec les aménagements et l'aide nécessaires, les habitants seront prêts à moins prendre la voiture et à utiliser des moyens de locomotion plus verts. Mais toutes les idées devront passer devant une délégation à la circulation douce et être validés lors des conseils municipaux. Cela étant, réussir à mettre les élus d'accord sur des projets communs dès la phase de terrain promet déjà de belles avancées pour l'environnement et la mobilité à Aubervilliers. Affaire à suivre.

Des actions concrètes pour l'égalité femmes-hommes

La promotion de l'égalité femmes-hommes est une volonté politique de la Ville.

Et pas seulement le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.

En 2005, Aubervilliers a été l'une des premières communes de la Seine-Saint-Denis à créer une délégation municipale en charge de la lutte pour les droits des femmes. Le lancement du Plan de promotion des droits des femmes marquait une nouvelle étape avec ses six domaines prioritaires : la prévention des violences, l'insertion sociale et l'emploi, l'accès aux droits, la santé, l'éducation, la promotion de l'égalité dans la sphère publique et la lutte contre les stéréotypes. En 2017, la mission Égalité femmes-hommes, service administratif à part entière, est mise en place. « Cette mission, en lien avec Princesse Granvorka [lire l'interview ci-contre], l'élue en charge de la délégation, développe de nouveaux axes d'intervention en rapport avec l'actualité, comme la place de la femme dans l'espace public. Son travail se déploie sous trois formes : pédagogique, ciblée et collaborative », explique Frédéric Medeiros, directeur de projets de la Ville et responsable de la mission.

FORME PÉDAGOGIQUE

La sensibilisation de la population constitue un des principaux piliers de l'action municipale pour promouvoir les droits des femmes. Tout au long de l'année, la Mairie organise des opérations afin d'informer et de sensibiliser les habitants à cette question. « Depuis 2016, la Journée internationale du 8 mars est l'occasion pour la Ville de proposer des manifestations pendant tout le mois : spectacles, soutien à des soirées associatives, expositions, débats, etc. Le festival CinÉgalité, créé en 2017 avec le cinéma Le Studio, est l'un des temps forts de ce calendrier. Malheureusement, au vu du contexte sanitaire, tous les événements prévus en 2021 ont dû être annulés. Pour cette année, ce sera donc à distance ! Avec une campagne d'affichage grand format déployée dans toute la ville. Avec, aussi, des portraits vidéos d'habitantes et/ou d'actrices du quotidien d'Aubervilliers diffusés sur le site Internet de la Ville et les réseaux sociaux municipaux. Avec, enfin, une exposition que les personnes qui iront se faire vacciner à L'Embarcadère pourront découvrir dans le seul lieu culturel ouvert durant la période », détaille Frédéric Medeiros. Également disponible aux points d'accueil municipaux, le dernier numéro de la Gazette de l'Égalité, réalisée conjointement par la mission Égalité femmes-hommes et celle de la Lutte contre les discriminations.

FORME CIBLÉE

En complément de ses actions de sensibilisation, la Municipalité se mobilise activement pour lutter contre les discriminations et répondre à des besoins ciblés. Ainsi, à travers le service Prévention aide aux victimes et interventions publiques (PAVIP), la Mairie coordonne les différents dispositifs d'accompagnement dédiés aux femmes victimes de violences.

Sur le plan de l'emploi, la direction de la Citoyenneté et du Développement local assure le suivi du dispositif « ateliers d'insertion professionnelle pour les Albertivillariennes », ateliers animés par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Seine-Saint-Denis (CIDFF93) à la Maison pour tous (MPT) Henri-Roser et à la MPT Berty-Albrecht.

Autre action spécifique développée depuis 2019, le dispositif expérimental « Sport & Bien-être dans les parcs : Oxygénez-vous ! » « Le public féminin local s'avère peu sportif et la santé des Albertivillariennes est, globalement, plus dégradée qu'ailleurs. Ce dispositif a été conçu avec la Direction municipale des Sports pour lever des freins sociaux et/ou liés au genre, en créant un accès à une pratique physique préventive dans des parcs, gratuitement, sans réservation, encadrée par des éducateurs sportifs. Cette proposition participe pleinement aux efforts de la Ville en faveur d'un usage égalitaire des espaces publics », souligne Frédéric Medeiros. Ce service est actif du printemps à l'automne dans le square Stalingrad et dans un second lieu tournant suivant la période.

FORME COLLABORATIVE

La Municipalité s'engage aussi à aider le maximum d'acteurs de la collectivité (services municipaux, milieu associatif, partenaires institutionnels) à prendre en compte la question de l'égalité femmes-hommes dans leurs actions. « Par exemple, en interne, la Municipalité organise des formations pour ses agents autour de ce sujet. La plus notable est celle qui a été menée au bénéfice du personnel des crèches municipales pour favoriser une prise en charge neutre des enfants du point de vue du genre et permettre, ainsi, une pédagogie égalitaire. En interne, la Ville travaille aussi à la construction de son nouveau plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre ses agentes et ses agents : promotion interne égalitaire, réduction des écarts de rémunération, détection et prévention de tout harcèlement sexuel ou sexiste, etc. La formation ne sera pas absente », conclut le directeur de projets.

UN REGARD TOURNÉ VERS 2021 ET APRÈS

En plus des multiples actions de la mission Égalité femmes-hommes, la Municipalité souhaite élaborer un nouveau Plan de promotion des droits des femmes à Aubervilliers (2021-2026), prolongement du précédent, et affirmer ses ambitions en des temps où ce sujet est plus que jamais central.

Quentin Yao Hoquante

En chiffres

2005

Création de la délégation municipale des Droits des femmes et de la lutte contre les discriminations

2011

Lancement du Plan de promotion des droits des femmes à Aubervilliers

2017

Mise en place de la mission Égalité femmes-hommes

2021

30 classes bénéficient des ateliers « Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons » pour l'année scolaire



UN REGARD TOURNÉ VERS 2021 ET APRÈS

Des ateliers « Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons » sont proposés aux écoles élémentaires de la commune. Une classe inscrite participe à un cycle de trois ateliers de sensibilisation. Les interventions sont assurées par des associations spécialisées : EthnoArt pour les niveaux CP et CE1 et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF93) pour les niveaux CE2, CM1 et CM2. Concernant 2020-2021, 30 classes de 9 écoles se sont inscrites; soit trois fois plus qu'en 2017, signe que le sujet est d'actualité pour les enseignants et les enfants. Les établissements concernés : écoles Babeuf, Honoré-de-Balzac, Condorcet, Charlotte-Delbo, Jean-Jaurès, Frida-Kahlo, Jean-Macé, Edgar-Quinet et Eugène-Varlin.

**Astou Cissé**

36 ans, danseuse Waacking et Hip Hop

« Le 8 mars ça devrait être comme un 1^{er} janvier ! Le premier jour d'une année pour laquelle on s'engage tout du long à améliorer les choses... »

**Frédérique Delgado-Breuvart**

60 ans, infirmière

« Dans les moments difficiles, et on en a traversés depuis 1 an dans les établissements médicaux, les femmes font preuve d'une grande solidarité. »

**Faouzia Othmani**

54 ans, commerçante

« Il faut être une battante, ne pas baisser les bras malgré les difficultés. Pour une femme, le combat dure de la première à la dernière heure de sa vie ! »

**Hawa Mangara**

48 ans, femme de ménage

« Pour que les femmes de mon quartier vivent mieux, il faudrait du travail pour elles ici, à Aubervilliers, et pas à l'autre bout de Paris quand il y en a un... »

Ces portraits vidéos de femmes d'Aubervilliers seront à découvrir à l'occasion du 8 mars sur le site Internet de la Ville : www.aubervilliers.fr

» L'exposition « Sur le fil » sera visible tout le mois de mars à L'Embarcadère par celles et ceux qui iront s'y faire vacciner. Cette expo de tableaux brodés a été réalisée par des habitantes au sein de la Maison pour tous Berty-Albrecht et avec l'association Auberfabrik.



« L'ÊTRE DE FEMMES »

Cette année, parmi les trois lauréats retenus pour l'appel à projets « Pour une place égalitaire des femmes dans l'espace public », figure l'association L'Écluse Quatre-Chemins. En partenariat avec le foyer de La Main tendue, cette structure a monté le projet « L'être de femmes », où les participants (femmes hébergées à la Main tendue et habitants du quartier Vilette) seront accompagnés

par deux médiatrices : une artiste et une metteuse en scène. Après avoir cerné les difficultés des femmes à s'affirmer dans l'espace public, il leur sera proposé d'imaginer des slogans aptes à faire prendre conscience de cette situation. Les slogans les plus mobilisateurs seront reproduits au pochoir sur des passages piétons du quartier pour être lus par le plus grand nombre.



Trois questions à...

Princesse Granvorka, adjointe au Maire en charge de la délégation Culture et Patrimoine et de celle de **l'Égalité femmes-hommes**.

Princesse Granvorka, que représente pour vous le 8 mars ?

Cette journée institutionnelle me rappelle que si nous « fêtons » encore la question de la « place de la femme » par rapport à celle des hommes, c'est que cette égalité n'est pas encore atteinte ni ancrée dans les habitudes de vie et les mentalités. Mais c'est aussi une opportunité de mener des actions plus visibles du grand public ce jour-là : des actions « coup de poing » qui mettent en lumière des initiatives qui sont habituellement déployées sur l'année par un grand nombre d'acteurs de la ville... La lutte se joue aussi dans les familles, au travail, devant les tribunaux et dans les ministères.

Quels seront les axes du nouveau « Plan de promotion des droits des femmes » à Aubervilliers ?

Complémentaire du « Plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », émanation de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 en cours de mise à jour (2021-2024), notre Plan de promotion des droits des femmes (2021-2026), coordonné par la délégation Égalité femmes-hommes, avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des Territoires (ANCT), se doit d'être le reflet d'un diagnostic entamé il y a plusieurs années sur la place des femmes à Aubervilliers, et s'appliquer à en couvrir les domaines

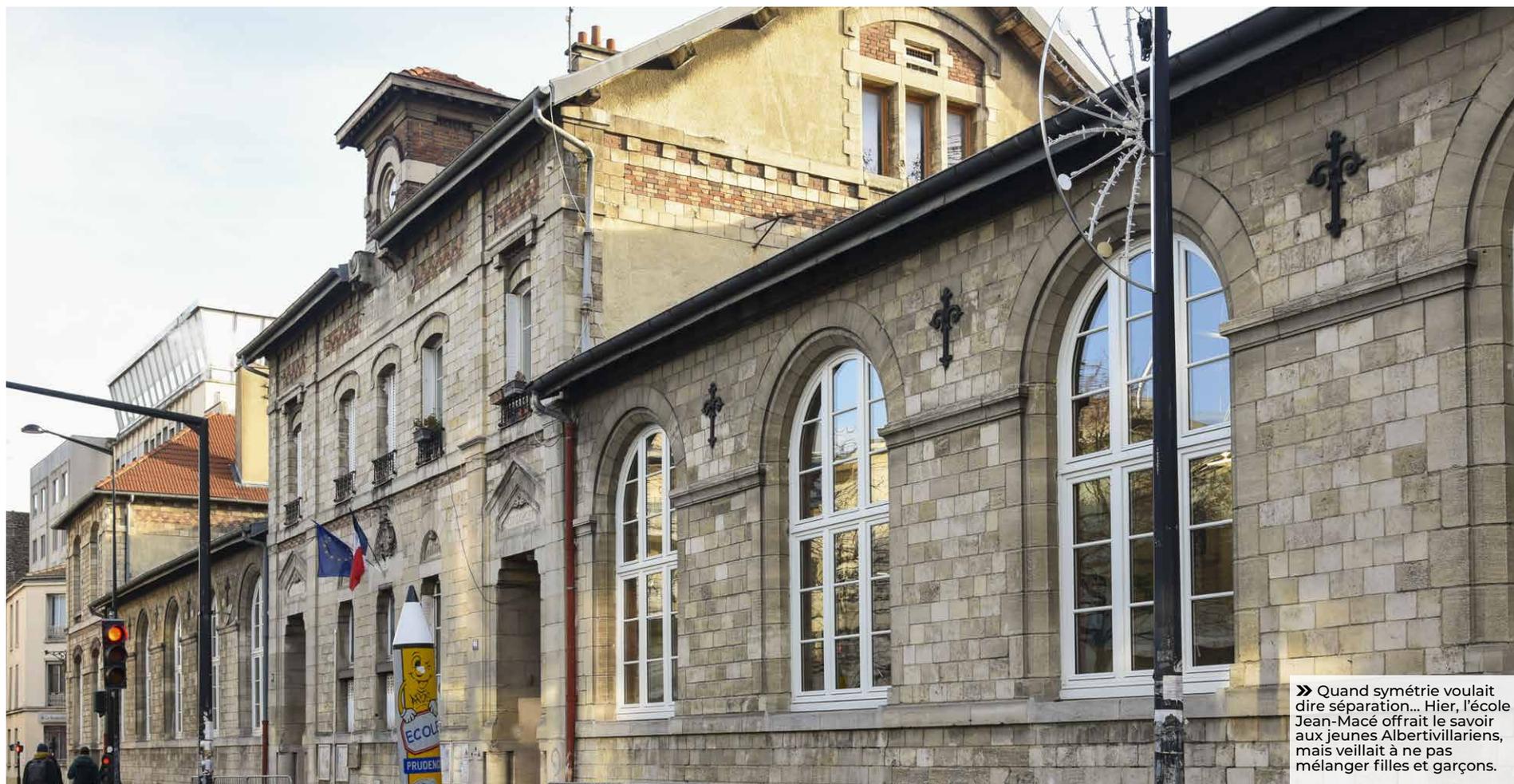
d'action prioritaires. Toutefois, de nouveaux axes doivent venir renforcer cette volonté de répondre aux besoins, parallèlement à l'action des associations. Témoin l'occupation prioritairement masculine de tout l'espace public, mais aussi la lutte contre l'insécurité dans ce même espace, les violences sexistes et sexuelles, la question du genre dans l'éducation, l'accès au droit, la précarité dans les emplois municipaux, la prévention...

Quelle est l'importance du travail de la mission Égalité femmes-hommes auprès des écoles élémentaires ?

Tout d'abord, nous nous réjouissons que malgré la période de confinement et les restrictions sanitaires, la soixantaine d'ateliers Égalité filles-garçons programmée sur l'année 2020 en école élémentaire ait pu se tenir quasi intégralement (30 classes bénéficiaires). Pour rappel, l'égalité des filles et des garçons est un principe fondamental inscrit dans le Code de l'éducation en France. Elle encourage un climat scolaire serein, assure un cadre protecteur – sans comportements ni violences sexistes –, elle favorise la mixité, la vie sociale et l'égalité en matière d'orientation.

Le travail de la mission Égalité femmes-hommes auprès des écoles élémentaires est de permettre aux enfants de pouvoir récrire une même histoire en deux versions, l'une émanant de leur éducation familiale (ou extérieure) respectable et respectée, l'autre où filles et garçons ont des rôles différents de ceux que l'on connaît habituellement. L'objectif est de découvrir que d'autres modèles existent. Nous voulons agir aussi dans le domaine du symbolique ! Et j'ajoute cette phrase de Gisèle Halimi (1927-2020) qui m'a conduite à choisir cette délégation Égalité femmes-hommes : « Et je dis aux femmes trois choses : votre indépendance économique est la clé de votre libération, ne laissez rien passer dans les gestes, le langage, les situations qui attentent à votre dignité. Ne vous résignez jamais. »

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**



» Quand symétrie voulait dire séparation... Hier, l'école Jean-Macé offrait le savoir aux jeunes Albertvillariens, mais veillait à ne pas mélanger filles et garçons.

Une ville à l'étude de son passé

À Aubervilliers, certains groupes scolaires sont nés il y a près de 150 ans. Leur vocation : **l'accès commun à l'enseignement** et à l'élévation sociale.

Elles font partie de notre quotidien, de notre paysage, nous les connaissons par cœur. Pour certains d'entre nous, nous les avons même fréquentées, avec les yeux et les émotions de l'enfance. « Elles », ce sont bien sûr les écoles d'Aubervilliers. Qui sont autant de points de repère dans la ville, d'objets immuables qui traversent les époques. Les unes ont près d'un siècle et demi, les autres sont plus récentes. Elles ont en commun d'avoir contribué à faire d'une commune rurale une cité urbaine à part entière, à même de hisser ses enfants vers l'instruction, une potentielle réussite.

RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Année 1876. Jules Simon et Jules Dufaure se succèdent à la présidence du Conseil de la III^e République. Le pays traverse une crise économique et sociale terrible que l'histoire retiendra comme la « grande dépression de la fin du XIX^e siècle ». Aubervilliers, pour sa part, est en pleine mutation. De petite bourgade rurale, la commune se transforme peu à peu en cette ville industrielle qui fera sa nouvelle identité. Des usines sortent du sol, attirant une nombreuse population ouvrière. Avec ses besoins urgents. Ici, les habitants des Quatre-Chemins, à Pantin, ceux de la Petite-Prusse estiment que leurs municipalités

ne proposent pas assez de services à leurs administrés. Ils souhaitent même faire sécession et créer une commune autonome. En réponse, Aubervilliers construit le groupe scolaire Jean-Macé, et Pantin ira jusqu'à déplacer sa mairie. Tout commence.

UNE VOLONTÉ, L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Rappelons-le, on ne comptait jusqu'alors que deux écoles : celle des Frères face à l'église Sainte-Marthe aux Quatre-Chemins, et celle des Sœurs côté Pantin. Or après la création de Jean-Macé, trois autres établissements vont sortir de terre en seulement quelque temps. Car il y a l'urgence locale, mais aussi, bientôt, les nouvelles lois scolaires de Jules Ferry (1881 et 1882), ministre de l'Instruction publique, qui rendront l'enseignement primaire (de 6 à 13 ans) gratuit, laïc et obligatoire. Les écoles vont devenir des symboles dans le paysage urbain de cette III^e République, des symboles à l'architecture similaire, à tel point qu'on les appellera abusivement les écoles « Jules Ferry ». L'enjeu est d'apporter l'égalité des chances par l'instruction. Les architectes disent souvent que l'austérité du bâti est aussi là pour signifier le sérieux des études.

Après le groupe scolaire Jean-Macé émerge l'école Victor-Hugo deux ans plus tard, au 88 de l'avenue du même nom. Puis vient l'école Paul-Bert en 1888 au 245 de la rue... Paul-Bert. En 1905 est construite l'école Edgar-Quinet, au 81 de la rue éponyme. Les vicissitudes de la Première Guerre mondiale expliquent que plus aucun nouvel équipement n'apparaîtra avant les années 1930. Ces quatre établissements, revenons à eux, prennent place dans les premiers quartiers urbanisés d'Aubervilliers, à savoir le centre et les Quatre-Chemins déjà cités. Il s'agit de bâtiments très similaires dans leurs matériaux et leur dessin, pierres et briques et plan symétrique. Cette symétrie commune à toutes les écoles construites à l'époque s'explique par la nécessité de marquer une séparation nette entre les

classes de filles et les classes de garçons. Mais toujours figure sur leur façade principale une grande horloge et un écusson portant les emblèmes de la République.

À l'école, « on éduque au temps », explique la professeure de philosophie et conseillère municipale Maryse Emel [lire ci-contre]. D'où l'horloge à l'entrée. L'école est un lieu d'adaptation à la vie sociale. Elle a pour vocation première de contrôler, comme on contrôle des ouvriers à l'usine. Dans un documentaire réalisé en 1985 pour les 50 ans de l'établissement, sur le site des archives d'Aubervilliers, on mesure combien l'enseignement a changé : à Paul-Doumer, on formait les demoiselles à faire la cuisine et à tenir une maison, tandis que les garçons se voyaient enseigner les travaux manuels et la mécanique. « C'était comme à l'usine », résume une jeune fille dans le reportage.

ACQUISITION DU SAVOIR... VIVRE

De ces adolescentes éduquées aux tâches ménagères, on attend un comportement avant tout conforme aux bonnes mœurs. D'où la figuration des fables de La Fontaine à l'entrée du même groupe scolaire Paul-Doumer. Ces fables et leur morale. D'ailleurs, la séparation entre jeunes gens des deux sexes persistera après la Seconde Guerre mondiale, par peur sans doute du mélange des genres, à coup sûr par volonté d'organiser les séquences de la vie – l'instruction d'abord, les choses de l'amour plus tard. On peut y voir la survivance d'un code bourgeois, mais aussi, tout simplement, la continuité d'une vertu « républicaine » non moins exigeante que la vertu religieuse qui l'a précédée. Toutefois, la littérature, le cinéma, nous enseignent que le mur a toujours fait l'objet de défis. Les garçons ont toujours rivalisé d'astuces pour voir ce qu'il se passait « de l'autre côté ». Puis, à la fin des années 60, le mur s'est écroulé sous eux.

Tom Malki, en collaboration avec Philippe François et le Service des Archives de la Ville

« L'école, c'est cet autre espace qui n'est pas économique »

Maryse Emel, professeure de philosophie et conseillère municipale d'Aubervilliers, pose son regard sur **l'histoire scolaire de la ville...** et d'ailleurs.

Comment est née l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour tous ?

En 1833 est promulguée la loi Guizot, premier texte à fixer l'obligation et la gratuité de l'école. Certes, en 1793, un projet similaire avait été déposé. Mais les temps étaient agités et changeants... Le 16 juin 1881 est votée la loi qui rend l'école gratuite, le 28 mars 1882, celle qui la rend laïque. C'est un coup de force contre l'Église. L'État pense un temps prendre appui sur elle pour instituer de nouvelles règles sociales plus adaptées à une révolution économique qui bousculait les mœurs, avec, notamment, la loi Falloux. Mais à partir de 1870, il entreprend de réduire drastiquement l'influence grandissante du religieux. Pour cela, il s'approprie l'enseignement de la morale et de l'éducation civique qu'il confie à l'école.

Pourquoi confier ce rôle à l'enseignement ?

Parce que la révolution industrielle bouscule tous les cadres de la tradition, même si cela se fait tardivement à

Aubervilliers. Les cartes de l'occupation des sols au XIX^e siècle montrent la présence pérenne d'une classe d'agriculteurs attachés à leur terre. L'école va permettre une rationalisation du monde par l'importance conférée à l'enseignement du système métrique, par exemple, ou encore et surtout à la technique. L'école a pour vocation de placer la raison au premier plan.

Comment s'organise le développement des écoles dans la commune ?

Avant 1876, il n'y avait que deux écoles à Aubervilliers. À partir de 1876, quatre groupes scolaires émergent en quelques années seulement. Leur apparition est liée à l'arrivée massive d'une population ouvrière étrangère à la ville du fait de l'exode rural. La population augmente en nombre, on se doit de construire des écoles. La ville passe de 1 834 habitants en 1801 à 3 842 âmes en 1856 et à 13 340 en 1876 – soit plus un triplement de la population et même davantage en l'espace de 20 ans. En 1921, on atteint le chiffre pour le moins impressionnant de 40 632 habitants. La ville change profondément. Au début, les usines s'installent en respectant plus ou moins les limites des parcelles de terre, à vocation maraîchère pour l'essentiel. Au début...

Que se passe-t-il ensuite ?

Le dossier réalisé par le Service des Archives de la ville d'Aubervilliers émet quelques hypothèses. D'un côté, les industries qui arrivent autour des années 1880 ne respectent déjà plus les alignements et se développent de façon chaotique : pollution, odeurs pestilentielles des



» Forte de ses connaissances d'enseignante, Maryse Emel apporte un éclairage précieux sur l'instruction d'hier et sur son potentiel d'actualité.

abattoirs, émanations chimiques, huiles de vidange. De l'autre, se développe une tendance hygiéniste dans les écoles. Les terres agricoles ne trouvent plus preneurs.

Y a-t-il un lien avec l'école et sa vocation de laïcité ?

L'école, c'est cet autre espace qui n'est pas économique. En grec, le mot veut dire « liberté ». L'école éduque et instruit des enfants qui portent en eux le devenir d'une longue histoire. L'histoire d'une ville, d'hommes, de femmes. L'humanité. C'est cela, le but de la laïcité.

Propos recueillis par **Tom Malki**

» Pour aller plus loin :

Sur l'évolution démographique d'Aubervilliers : https://archives.aubervilliers.fr/IMG/pdf/2014-06-11_industries_sources-annexes_cle04f82e.pdf

Sur l'évolution chronologique d'Aubervilliers : <https://archives.aubervilliers.fr/Aubervilliers-en-quelques-dates>



» Avec ses larges toitures débordantes, l'école Francine-Fromond signe une rupture nette dans l'architecture de l'époque.

Roland Boudier, architecte du patrimoine

Inspiré par **les politiques hygiénistes** de l'époque, il a fait beaucoup, après la Première Guerre mondiale, pour le passé de la ville.

Un passé toujours présent.

Durant l'entre-deux-guerres, l'architecte Roland Boudier s'illustre par la réalisation de l'école Paul-Doumer, bien que l'homme soit plus connu comme l'auteur de la cité HBM de la rue de la Goutte-d'Or (devenue André-Karman). Il propose un édifice moderne, différent de ceux du XIX^e siècle, avec de vastes terrasses, mais il conserve le goût pour la symétrie. En 1948, Roland Boudier est également chargé de la construction des équipements Brossolette et Gabriel-Péri, au 50, rue Hélène-Cochennec. Mais c'est la maternelle Francine-Fromond, au 34, rue Bordier, qui marque le plus gros changement dans l'architecture municipale. Le style rompt résolument avec celui de l'école Paul-Doumer. C'est un bâtiment carré aux lourdes toitures débordantes, de style japonisant. La

tendance hygiéniste, qui veut prévention et préservation de la santé publique, impose sa marque avec une profusion d'espace et de lumière. Les baies vitrées sont larges. Et l'ornement généreux, avec force mosaïques sur les murs et sur le sol. Le décalage est criant entre ce chantier et la ville industrielle d'Aubervilliers et ses usines souvent polluantes. Par cet ouvrage, Roland Boudier marque une vraie rupture dans la façon de concevoir les programmes scolaires au XX^e siècle.

DE SACRÉES INNOVATIONS

Aujourd'hui, ces écoles aux styles variés font partie intégrante du patrimoine d'Aubervilliers ; une commune attachée à sa vocation de précurseur de l'architecture scolaire. C'est elle, par exemple, qui a accueilli le très innovant ensemble Taos-Amrouche - Charlotte-Delbo en 2014. Selon Dominique Vitti, l'architecte, « l'idée était d'apporter de la poésie au sein d'un projet très fonctionnel ». Un mot encore de l'école élémentaire Frida-Kahlo. Colorée, elle a la particularité d'avoir un très faible impact environnemental. Sa consommation d'énergie est inférieure de 30 % aux exigences réglementaires. Le plus impressionnant est sans doute le jardin de 1 800 m² construit sur le toit du bâtiment, où coexistent fleurs et potager. Preuve que l'histoire des chantiers scolaires d'Aubervilliers n'a pas fini de s'écrire.

T.M., P.F. et le Service des Archives de la Ville



» Patricia et Odette ont l'amour en commun. L'amour pour le règne animal, souvent mis à mal dans notre environnement urbain parfois hostile.

L'Association des animaux d'Aubervilliers recueille et soigne

Préoccupées par le sort des **bêtes errantes, malades ou en danger**, deux femmes ont décidé de tout mettre en œuvre pour **trouver une famille à chacune.**

L'Association des animaux d'Aubervilliers est créée en 2011 par Patricia Cosme. Cette Albertivillarienne d'origine nourrit et recueille chats, chiens et autres depuis qu'elle est enfant. Après une carrière dans le commercial, sa vocation la pousse à monter sa propre structure, dont l'objectif est de soulager la souffrance animale. Patricia et Odette, trésorière de l'association, œuvrent auprès des bêtes gravement blessées, en danger ou même mourantes : « Nous venons en aide à tous les animaux. Nous n'en laissons aucun de côté même si c'est en dehors de la ville. Nous recevons environ 800 signalements par semaine, par téléphone ou via notre page Facebook. »

La première des urgences est le soin médical. Ensuite, c'est au cas par cas : soit la personne qui a donné l'alerte peut prendre l'animal en charge et le faire soigner, soit une annonce est publiée sur le site de l'association pour trouver quelqu'un qui s'en occuperait. Le blessé ou le malade est alors emmené chez l'un des vétérinaires avec lesquels Patricia travaille depuis le début, et c'est elle qui prendra les frais à sa charge. Une fois soigné, il est placé dans une famille d'accueil en vue d'une adoption. Mais pas à n'importe quelle condition ! « Le but, c'est effectivement l'adoption, mais comme nous ne faisons que les sauvetages vitaux, nous nous investissons beaucoup et nous sommes extrêmement vigilants pour la suite. L'idéal est que la famille d'accueil tombe sous le charme et décide d'adopter le nouveau venu. » Dans d'autres cas, l'association fait d'abord remplir un formulaire de prévisite chez le candidat à l'adoption, puis un contrat est signé si tout se passe bien. « Quand l'animal a été confié, nous restons en lien avec la famille et vérifions régulièrement qu'il est bien traité », insiste Patricia. Les adoptions se font surtout par le biais de Facebook, via le site ou encore la plateforme Seconde chance. Patricia et Odette ne veulent pas de subventions. Elles se débrouillent avec le soutien et la confiance d'un petit groupe de vétérinaires, qui facturent

des prix « associatifs », et avec le soutien de Clic animaux, une plateforme de dons en ligne : « Notre gestion est rigoureuse, mais cela ne suffirait pas sans la confiance des vétérinaires et sans la participation de Clic animaux. »

LE DÉFI : STOCKER LA NOURRITURE

Ce dont l'association a le plus besoin, c'est d'un local qui lui permettrait de stocker les dons alimentaires destinés aux « nourrisseurs » : « Il nous faut les moyens d'entreposer la nourriture, que nous devons parfois refuser. » La Ville n'est pas insensible à ces urgences. « Nous entretenons une très bonne relation, qui nous permet d'avancer en proposant une solution adaptée aux besoins recensés. Une issue favorable sera effective en ce printemps 2021 », promet Jérôme Legendre, adjoint au Maire en charge de la Propreté, ainsi que du Bien-être et de la Protection des animaux domestiques.

Maya Kaci

« Nous venons en aide à tous les animaux, même en dehors de la ville. »

» Pour plus d'informations :
Association des animaux d'Aubervilliers | 06 84 04 85 97
E-mail : animaux@gmail.com | 7, rue du Docteur-Pesqué
Facebook.com/AAAubervilliers
Site Internet : assanimaux.wixsite.com/aaaubervilliers
Pour faire un don ou adopter un animal, sites Internet :
www.secondechance.org et www.clicanimaux.com



FIL ACTU COVID-19

Point d'étape de la vaccination contre la Covid-19 à Aubervilliers :

- 378 patients ont été vaccinés durant la semaine du 1^{er} au 6 février;
- 234 patients devraient être vaccinés avec le vaccin Moderna durant la semaine du 8 au 12 février;
- 378 deuxièmes doses et 90 premières doses du vaccin Pfizer devaient être administrées lors des semaines du 15 (après-midi)

au 20 février, et du 22 au 27 février; - 378 deuxièmes doses et 180 premières doses du vaccin Pfizer devraient être administrées du 1^{er} au 6 mars.

BUS D'INFORMATION

En parallèle du centre de vaccination, Aubervilliers a accueilli, le 23 février, un bus itinérant qui est allé à la rencontre des habitants pour les sensibiliser aux enjeux de la vaccination.

À son bord, du personnel de santé départemental, des ambassadeurs de la vaccination et des étudiants en médecine de Paris-13 ont informé et rassuré les personnes en quête de questionnements : vaccins, effets secondaires... mais aussi proposé des rendez-vous de vaccination, en les inscrivant sur le site de la CPAM de Bobigny, afin d'ajouter des créneaux de vaccination à ceux déjà prévus à L'Embarcadère, par la Ville d'Aubervilliers.

» Aubervilliers a fait le choix de s'engager dans la lutte contre une forme très répandue de cancer, qui peut être dépistée et soignée précocement.

Avec Mars bleu, la Ville s'engage contre le cancer colorectal

À l'instar d'Octobre rose contre le cancer du sein, **Mars bleu** sensibilise les plus de 50 ans au **dépistage du cancer colorectal**.

Halte aux idées reçues ! Le dépistage du cancer du côlon et du rectum suscite bien souvent méfiance et réticence. À tort. Car les chiffres sont là : cette maladie touche 44 000 personnes et est responsable de 18 000 décès chaque année en France, à quasi-parité entre les deux sexes. Dans 95 % des cas, elle survient chez ceux qui ont dépassé la cinquantaine – l'âge moyen de découverte du cancer colorectal est d'environ 70 ans – et le risque se maintient jusqu'à environ 80 ans.

TOUT SE JOUE AVANT LA MALADIE

Dépisté précocement, c'est-à-dire sans attendre l'apparition de signes cliniques (diarrhées, constipation, nausées, saignements...) qui bien souvent témoignent d'un stade avancé, le cancer colorectal se guérit 9 fois sur 10. Or dans les premières années de son développement, aucun signe extérieur n'est perceptible. C'est tout l'intérêt des campagnes de dépistage : détecter une anomalie avant que la lésion ne s'aggrave. Hélas, malgré les courriers adressés par les autorités sanitaires aux 50-74 ans, seul un tiers de cette tranche d'âge à risque franchit le pas. À Aubervilliers, la situation est pire encore : le chiffre tombe à 20 %. Ce faible taux, très inférieur à celui de la Seine-Saint-Denis (27 %), reste malheureusement stable.

Comme chaque année, le pôle Promotion de la santé de la Ville se mobilisera pour informer et encourager les personnes concernées dans le cadre de l'opération Mars bleu.

Avec l'appui du Centre régional de coordination des dépistages des cancers en Île-de-France (CRCDC-IDF), il tiendra un stand les 8, 9, 11, 12, 23, 25 et 26 mars. Des professionnels de santé y répondront à toutes les questions que les Albertivillariens se posent sur le dépistage. De la documentation gratuite sera également disponible. « *Nous avons un gros travail à faire pour renforcer le dépistage à Aubervilliers. Parfois les gens qui reçoivent le courrier les invitant à voir leur médecin généraliste pour se faire dépister, ne comprennent pas de quoi il s'agit et le jettent* », regrette Sonia Béquet, en charge du programme sur les dépistages organisés des cancers à la Direction de la Santé publique de la Ville. D'autres interventions se dérouleront pour toucher un maximum de monde. « *Les années précédentes, nous faisons des démonstrations directement dans les foyers de travailleurs migrants ou à l'hôpital de la Roseraie, par exemple. Mais en 2021, avec les mesures sanitaires liées à la Covid-19, ce ne sera sans doute pas possible* », craint Sonia Béquet.

BIEN SOUVENT UN TEST CLASSIQUE, SANS INTERVENTION

Toute personne qui fête son cinquantième anniversaire reçoit automatiquement un courrier l'incitant à effectuer gratuitement un dépistage précoce du cancer colorectal. Pour ce faire, elle doit se rendre chez son médecin généraliste qui déterminera si elle doit passer une coloscopie, en cas d'antécédents familiaux notamment, ou si elle peut bénéficier du test classique. Le patient se voit alors remettre un kit qui lui permettra de réaliser le test chez lui. Ce test est rapide, simple, efficace et indolore. Il consiste à rechercher dans un prélèvement de selles des traces de sang qui peuvent trahir la présence de polypes à l'intérieur du côlon. Bien que simples, les instructions pour réaliser ce test peuvent vite devenir compliquées quand on ne maîtrise pas bien le français : « *C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons un taux de participation si faible à Aubervilliers. Les inégalités sociales se*

ressentent de façon criante dans ces statistiques », explique Alexandrine Lambotte-Saligari, responsable du pôle Promotion de la santé.

L'ALIMENTATION, FACTEUR CLÉ

L'opération Mars bleu est également l'occasion de rappeler les liens établis entre le risque de cancer colorectal et ce que nous mangeons. C'est pourquoi une diététicienne sera présente sur le stand d'information, où elle sensibilisera le public à l'intérêt d'une bonne hygiène alimentaire. « *La consommation de viande rouge ou de charcuterie en excès, notamment, a une forte incidence sur la survenue des cancers colorectaux. À l'inverse, les fruits et les légumes sont des aliments protecteurs. Il faut d'abord adopter un régime varié et riche en fibres* », enseigne Sandrine Labarrere, chargée de projet Santé. Le surpoids, la sédentarité, le tabac, l'alcool,

accroissent également le risque. « *Pour bien se porter, il n'y a pas d'aliment magique. Il faut avoir une bonne hygiène de vie. Bien sûr, manger des fruits et des légumes bio est un plus, mais nous n'avons pas tous les moyens financiers d'en acheter* », relève Agnès Rumpler, diététicienne dans le service. Conclusion : Mars bleu est là pour nous rappeler qu'il n'y a pas que la Covid-19 qui peut menacer notre santé. Alors si vous avez plus de 50 ans, ne tardez pas ! Un dépistage précoce peut vous sauver la vie.

Michaël Sadoun

» Pour plus d'informations :

Stand Mars bleu à Aubervilliers

Les 8, 9, 11 et 12 mars, de 9 h à 11 h 30 : au niveau des Restos du cœur, 41 bis, boulevard Anatole-France

Mardi 23 mars 2021, de 9 h à 12 h 30 : devant le magasin Gigastore, 140, avenue de la République

Jeudi 25 mars 2021, de 9 h à 12 h 30 : marché du centre-ville

Vendredi 26 mars, de 9 h à 12 h 30 : marché du Montfort

Ecoute, aide, soutien au 0 800 940 939 (numéro gratuit),

La Ligue contre le cancer (Seine-Saint-Denis) ou

L'afa, www.afa.asso.fr | Tél. : 0811 091 623 ou 01 801 821 81 |

E-mail : info-accueil@afa.asso.fr

Présentation du test de dépistage sur Internet :

<https://youtu.be/aYBSQ6ZoAvq>

L'activité physique sous toutes ses formes



» L'une des richesses du sport, autre que l'activité physique, c'est de permettre aux Albertivillariens de se retrouver et d'échanger.

Quand le sport est une médecine

Pendant la crise sanitaire, **certains ateliers restent ouverts**, pour répondre à des besoins médicaux par exemple. **Rencontre avec un éducateur sportif** de la Ville.

Le sport doit être accessible à tous. Et en premier lieu, à ceux pour qui l'activité physique constitue un besoin médical. Bien plus qu'un simple message à faire passer, c'est un engagement qu'a pris Julien Hurel, comme nombre d'éducateurs sportifs : celui de permettre aux personnes souffrant de pathologies comme le diabète ou l'obésité de se soigner. Pour ce faire, la commune a mis en place des ateliers hebdomadaires gratuits.

LE SPORT SUR AVIS MÉDICAL

Dès lors qu'un patient se voit prescrire une ordonnance par un médecin du centre municipal de santé Docteur-Pesqué ou de la maison pluridisciplinaire du Landy, il peut prendre rendez-vous avec Julien Hurel pour un entretien. C'est là que seront définis les objectifs thérapeutiques, en fonction des problèmes de santé dont est atteint le patient. « En temps normal, nous organisons cinq ateliers par semaine, le yoga, la marche nordique, l'aquagym ainsi que les activités gymniques, précise l'éducateur sportif. Mais du fait de la crise sanitaire, nous avons suspendu les inclusions parce que nous n'étions plus en mesure de proposer des ateliers pour tout le monde. Il n'y a plus que l'aquagym qui fonctionne. »

Les « inclusions » ? C'est l'intégration de nouveaux participants dans les ateliers. Julien Hurel explique que malheureusement, pour beaucoup, le suivi n'était plus possible, car la plupart de ces activités se déroulaient dans des lieux très fermés et comportaient certains risques. Le

comité de pilotage a donc fait le choix de les interrompre pour préserver la sécurité de tous. Seule l'aquagym peut être encore pratiquée, car elle se déroule dans un espace ouvert et permet donc le respect des gestes barrières. À l'heure actuelle, ils sont donc une trentaine d'Albertivillariens à poursuivre le sport sur ordonnance. Ce chiffre n'est pas très révélateur du succès rencontré par une démarche qui, elle, existe depuis six ans.

CRÉER DU LIEN

« Au début, c'était le médecin traitant qui proposait ces dispositifs. Cela a fini par se savoir et l'idée s'est popularisée. Finalement, les gens m'appelaient pour connaître la démarche à suivre et ne passaient plus par le praticien habituel. » Aujourd'hui, on estime à près de 80 personnes par an le nombre de participants à ces séances. Environ 500 patients y ont pris part depuis leur création. On peut donc parler d'un franc succès, qui d'ailleurs ne repose pas seulement sur sa portée thérapeutique.

Julien Hurel indique que l'ordonnance est normalement valable pendant un an. « Or elle est souvent renouvelée, parce que la plupart des gens sont éloignés des pratiques sportives et n'ont pas les moyens de se payer des prestations de qualité. Et puis cela crée un esprit de club. Les patients tissent des liens entre eux. » Ces liens s'observent notamment à chaque fin d'année civile et pendant les anniversaires, lorsque pratiquants et éducateurs se retrouvent lors de pique-niques au parc de La Courneuve. « Les gens viennent donc aussi et surtout pour le lien social, qui est plus important que le sport lui-même. C'est un atout précieux pour aller mieux ! » Un aspect plus essentiel encore à une époque où les contacts sociaux sont particulièrement réduits.

Avec une même volonté de faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous, Julien Hurel intervient également dans les parcs, aidé par ses collègues Patrick et Nathalie. « C'est un peu à la mode de s'approprier des espaces publics

pour faire des exercices sportifs », reconnaît-il. De fait, tout a commencé au printemps 2019 au stade Stalingrad, à Romainville (93). L'objectif ? Proposer des activités gymniques pour tout type de public, et adapter les formations au niveau de chacun des participants.

Dès le lancement de ces ateliers, plusieurs dizaines de curieux ont pris part aux activités proposées. D'après Julien Hurel, de nombreuses personnes venaient directement de la salle de gymnastique où travaille sa collègue Nathalie qui dispense, tout comme lui, des séances dans les parcs. Dans ce groupe, de nombreux habitués pratiquaient déjà des activités en extérieur. Cependant, le but de ces sessions sportives reste d'être ouvertes à tous, afin que des débutants puissent eux aussi assister aux ateliers. Selon les organisateurs, un véritable esprit de club s'est d'ores et déjà formé, et les participants reviennent en grande partie pour préserver ces liens sociaux.

DES SÉANCES GRATUITES

Désormais rapatriés au parc Stalingrad pour pouvoir bénéficier d'un plus large espace et appliquer les gestes barrières, les trois éducateurs sportifs se retrouvent tous les dimanches de 10 heures à 11 heures pour proposer des séances gratuites. Nathalie donne des cours de zumba, Patrick a mis en place une session de renforcement musculaire, et Julien se consacre au cardio-training. L'arrivée d'un troisième collègue répond notamment au besoin de former de plus petits groupes pour continuer à pratiquer le sport en extérieur tout en respectant les mesures de distanciation physique. Ainsi, malgré la situation pour le moins compliquée, ces ateliers se poursuivent encore aujourd'hui. Et Julien Hurel de conclure : « Si des gens doivent venir, je pense que leur motivation première est le lien. » Des mots qui, en temps de pandémie, résonnent comme un message d'espoir.

Tom Malki

Sur la route des Jeux olympiques et paralympiques

Aubervilliers s'est vu décerner **deux labels** en vue des prochains Jeux olympiques et paralympiques. Autant de récompenses pour **l'implication des éducateurs sportifs et l'efficacité des services municipaux.**

Après deux appels à projets réussis, la ville d'Aubervilliers est désormais labellisée Terre de Jeux 2024 et 24 Sites pour 2024. Des labels qui s'inscrivent dans des cadres très similaires. Il s'agit d'établir un lien entre les associations, les entreprises et les habitants de tout le territoire qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques (JOP). L'objectif est de monter des actions et des animations de plus en plus spectaculaires, avec la participation de tous, avant l'avènement.

Aubervilliers a présenté un dossier auprès des organisateurs des JOP de Paris 2024 pour se proposer en tant que ville «labellisable». Parmi ces labels, il y a donc 24 Sites pour 2024, dispositif du Comité départemental olympique et sportif. À l'échelle du département, cela ne faisait guère que 24 places pour un grand nombre de candidatures. Selon Djamel Belkhedra, de la Direction des Sports, plusieurs éléments ont fait la différence : «*Nous avons été réactifs et à l'écoute de leur demande. C'est aussi parce que nous avons la chance d'avoir un Service animation et éducation par le sport permanent.*»

La labellisation va permettre la mise en place de nombreuses opérations dans le même esprit que la Semaine olympique et paralympique. Il s'agit d'une animation qui vise principalement les enfants de 6 à 10 ans et les mobilise autour d'un thème. L'objectif est désormais de multiplier ces manifestations pour accroître la mise en valeur des partenaires de la Ville, à savoir les associations et les acteurs sportifs. Dans ce cadre, la Direction des Sports est heureuse de se savoir soutenue par une large équipe d'éducateurs compétents, sans lesquels elle ne pourrait mener à bien toutes ses actions.

LE SECRET DU SUCCÈS

La clé de la réussite à Aubervilliers passe notamment par la formation. «*On accueille des jeunes en BPJEPS APT [brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, activités physiques pour tous, ndlr] tout au long de l'année au sein du Service animation et éducation par le sport. En tant qu'encadrants, explique Djamel Belkhedra, ces stagiaires interviennent alors dans les écoles, sur le dispositif Tonus et l'école municipale des sports*». Aujourd'hui, sur les 17 éducateurs sportifs dans les écoles, 11 sont issus du Service des Sports et 6 d'associations sportives. «*Nous disposons des moyens humains pour développer le sport pour tous!*», se félicite Francisco Correas, le Directeur des Sports de la Ville. Et l'humain, n'est-ce pas, au bout du compte, le propre d'une ville comme Aubervilliers?

T.M.



» Sécurité, activité physique, lien social et, pourquoi pas, l'espoir d'une médaille olympique... Apprendre gratuitement à nager aux élèves de primaire, tel est le but du dispositif mis en place par la Municipalité.

Objectif « grand bain »

« Mon école, ma ville, mon club »

est un dispositif mis en place par la Direction des Sports d'Aubervilliers pour **apprendre aux enfants à évoluer dans l'eau.** Immersion.

Sont-elles fermées, les piscines, en temps de crise sanitaire? Oui, mais pas pour tous! Pas pour les enfants participant à « Mon école, ma ville, mon club », par exemple. «*Un dispositif créé pour apprendre à nager aux élèves de CM2, un stage gratuit pendant les vacances scolaires qui leur permet d'obtenir leur brevet de natation*», explique Francisco Correas, le Directeur des Sports de la Ville.

SPORTS AQUATIQUES EN MILIEU ÉDUCATIF

L'acquisition de cette attestation, qui valide les compétences des jeunes nageurs et optimise leur apprentissage, est un objectif des classes de CM2 et de sixième. Il s'agit de l'attestation scolaire «savoir nager» (ASSN). Pour obtenir ce diplôme, on forme les écoliers dès le CM1, avec, pour commencer, trois cours par semaine répartis sur un mois. Pendant ces séances, les enfants commencent dans le petit bassin et gagnent ainsi en aisance en milieu aquatique. Ils sont répartis dans des groupes de différentes couleurs et autant de niveaux, afin que chacun puisse évoluer à son rythme. L'évaluation s'effectue selon plusieurs critères.

Tout d'abord, l'enfant doit pouvoir récupérer un objet disposé à 2 mètres maximum de profondeur. Il lui faut aussi réussir à nager sur le dos et sur le ventre, en nage libre, sur une longueur allant jusqu'à 20 mètres. À la suite des tests et au vu des résultats obtenus, le chef de bassin établit une liste des enfants sélectionnés pour participer au dispositif « Mon école, ma ville, mon club ». Les vacances d'octobre marquent le début du stage de formation au centre nautique municipal Marlène-Peratou. Encadrés par les maîtres-nageurs du centre, les enfants suivent une séance d'une heure, du lundi au vendredi, pendant 15 jours.

À la différence de la natation scolaire, ils évoluent directement dans le grand bassin. Une manière d'activer de nouvelles ressources d'apprentissage. «*Nous souhaitons qu'ils obtiennent l'attestation ASSN qui reste un objectif prioritaire du cycle 3*», précise Rachid Baali, le directeur du centre nautique. Et d'enchaîner : «*Notre but est qu'ils réussissent le brevet de natation, car c'est une obligation pour entrer au collège. Et dans le cadre de ce dispositif est abordé le projet d'une natation plus sportive.*» Certains réussissent, d'autres ont besoin de cours supplémentaires. Ces derniers sont inscrits d'office au prochain stage. Stage qui sera gratuit, comme les autres, car pris en charge par la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), en partenariat avec la Ville d'Aubervilliers. Ces séances se déroulent pendant les petites vacances scolaires. Alors, nageurs et nageuses en puissance, lâchez les brassards et faites votre premier plongeon!

T.M.



» Louées pour un prix modique, les parcelles en pleine terre seront cultivées par les membres de l'association, mais aussi des bénévoles, des collégiens.

En chiffres

2019

Victoire lors de l'appel à projets de la saison 3 des Parisculteurs

2020

Premiers ateliers participatifs à Aubervilliers

2021

Lancement de temps forts réguliers

2022

Mars-avril, fin des travaux

AGENDA CULTUREL
(SOUS RÉSERVE DES MESURES
APPLICABLES COVID-19)

LA CULTURE S'INVITE CHEZ VOUS!

« La culture s'invite chez vous! » est la nouvelle offre culturelle numérique de la ville d'Aubervilliers. Toutes les semaines, des contenus audiovisuels (captations de spectacles, courts métrages, reportages, expositions, recettes de cuisine) sont publiés sur le site Internet de la Ville, dans les rubriques suivantes : Spectacles, Remonter le temps, Rencontres avec et Jeune Public. Venez les découvrir!

www.aubervilliers.fr/La-culture-s-invite-chez-vous

CINÉMA

Le palmarès de Clermont-Ferrand à Aubervilliers

» Le vendredi 19 mars à 19 h 30 en ligne sur le dispositif numérique « La culture s'invite chez vous! »

La ville d'Aubervilliers accueille pour la 8^e édition le retour du palmarès des trois compétitions de Clermont-Ferrand. Au programme : des films français, internationaux et labo! Le Festival du court métrage de Clermont-Ferrand est le plus important rendez-vous mondial consacré aux films de moins de 60 minutes. Venu de plus de 60 pays, ce sont plus de 200 courts métrages qui ont pu être présentés exceptionnellement en ligne et vus plus de 300 000 fois! Même virtuellement, les cinéastes ont ainsi eu la chance de rencontrer leur public. Venez vous aussi découvrir la jeune garde du 7^e Art!

Cette année, cet événement se tiendra en ligne, sur le site Internet de la Ville : www.aubervilliers.fr/La-culture-s-invite-chez-vous

Carte blanche à Laurence Lascary

» Le vendredi 2 avril à 19 h 30 au Cinéma Le Studio (2, rue Édouard-Poisson) ou en ligne (en fonction des mesures applicables Covid-19)

Originaire de Bobigny, Laurence Lascary a fondé la société de production De l'autre côté du périph' en 2008. Avec son catalogue riche en formats et en genres, cette équipe passionnée ne dévie jamais de sa mission de montrer la société française dans toute sa diversité. À travers une sélection de quatre de leurs films et d'un film invité, vous aurez l'occasion de plonger dans leur univers riche, poétique et engagé.

ARTS PLASTIQUES

AuberGraffitiShow 2021

La Street Art Avenue

Après le succès de sa 1^{ère} édition en 2019, l'AuberGraffitiShow revient le week-end des 3 et 4 avril, dans la rue Pierre-Larousse. Plusieurs collectifs de graffeurs français investiront un mur, selon le principe du cadavre exquis. Des animations seront également proposées dans la rue Pierre-Larousse et sur le quai Gambetta, où l'Urban Boat sera peint par l'artiste Popay.

En partenariat avec la maison des Jonglages.

Projet de l'autre côté du miroir, de Clémence Vazard

» En résidence à l'Espace Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin, du 1^{er} au 19 mars.

L'artiste plasticienne Clémence Vazard mènera un travail artistique participatif avec des femmes lors de temps de rencontres à la Maison pour tous (MPT) Berty Albrecht, à l'Aquarium lors d'ateliers de couture avec l'association l'Atelier Approches, ainsi qu'à la boutique de quartier de la Maladrerie. L'objectif de ces rencontres est de libérer la parole des femmes, afin qu'elles expriment ce qu'elles n'ont jamais osé dire. Ces phrases seront retranscrites au rouge à lèvres sur de la feuille miroir tendue sur châssis lors d'une exposition qui aura lieu à la réouverture au public à l'Espace Renaudie.

La Sauge cultive son Terre Terre

En juillet 2019, l'association la Sauge venait tout juste de remporter l'appel à projets de la saison 3 des Parisculteurs. Que s'est-il passé depuis lors?

Petit rappel des faits. La Sauge (Société d'agriculture urbaine généreuse et engagée) avait pour projet d'ouvrir une ferme urbaine le long du canal, dans le quartier du Landy. Un lieu unique à Aubervilliers, d'une surface de 3 000 m², où se mêleraient espaces de production de fruits et légumes et lieu de vie artistique et culturelle. Bonne nouvelle, malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'association a bien avancé : « Nous avons profité de l'année 2020 pour nous concentrer sur la recherche de financements, afin de lancer dans les meilleures conditions notre projet baptisé Terre Terre. Et la chance aidant, nous avons réussi à organiser nos deux premiers événements », détaille Floriane Navard, chargée de mener le programme à bien.

UN FORMIDABLE SUCCÈS MALGRÉ LES CONDITIONS CLIMATIQUES

Premier événement en mars, juste avant le premier confinement, sous la forme d'un atelier de concertation avec les habitants afin de leur présenter le projet, de connaître les envies et besoins de chacun. L'autre en octobre, quelques jours avant le second confinement, date où fut lancé un chantier participatif pour donner réalité à la parcelle en pleine terre de 500 m², autour de laquelle fut plantée une haie comestible. « Avec la Covid-19, l'organisation de cette journée était spéciale. Nous avons prévu huit créneaux de dix personnes pour respecter les règles sanitaires. Et malgré les conditions climatiques difficiles, tous les créneaux étaient pleins. Ce fut une formidable expérience », poursuit Floriane Navard.

Terre Terre commence peu à peu à prendre forme. Étape suivante, un travail plus créatif et artistique sur la forme des lieux, grâce à la participation d'un collectif

d'architectes et d'un directeur artistique désigné pour créer la charte graphique. « En 2021 sera lancée la phase 1 de notre projet. Notre plan d'action consiste à développer la partie pédagogique et agricole : le potager des habitants, le potager en buttes de permaculture, et les ateliers scolaires avec le collège Rosa-Luxemburg », précise encore la chargée de projet. Entre 30 et 40 parcelles sont prévues pour le premier potager. Elles seront disponibles à la location pour une somme symbolique. Une partie en pleine terre du jardin sera cultivée par les membres de l'association, les bénévoles et les collégiens.

Si le contexte sanitaire le permet, un chantier participatif sera organisé chaque mois. « L'association continue de rechercher d'autres financements afin de rendre encore plus accessible la location des parcelles », ajoute Floriane Navard. Autre programme de la Sauge : la conception d'une épicerie solidaire en lien direct avec la ferme du Glacis – à l'initiative également de l'association – qui ouvrira ses portes en 2022 à Saint-Denis.

UN LIEU DE RESSOURCE

La phase 2 du projet est prévue pour 2022. Cette partie se concentrera sur le développement de l'aspect culturel et événementiel de Terre Terre, avec la création d'espaces récréatifs et de lieux d'accueil pour le public. « Nous allons construire un bar pour mettre en avant produits locaux et artisanaux, une terrasse d'animation qui permettra d'accueillir de petits événements culturels, et enfin un espace dédié aux enfants où un module ludique les sensibilisera aux enjeux environnementaux », énumère la chargée de projet. Objectif :

« Notre plan d'action consiste à développer la partie pédagogique et agricole. »

devenir un lieu de ressource où tout le monde pourra venir à tout moment. Et ce, en maîtrisant la pression, car l'association mesure l'attente que suscite le projet Terre Terre. « Mais cela reste une pression très encourageante. Et même s'il est très compliqué de se projeter dans l'avenir avec la situation sanitaire actuelle, nous espérons que tous les travaux seront terminés aux alentours de mars-avril 2022 », conclut Floriane Navard.

Quentin Yao Hoquante

» Si vous avez des questions ou si vous souhaitez rejoindre le projet, n'hésitez pas à solliciter la Sauge par mail à l'adresse : contact@lasauge.fr

Agenda Vie de quartier et Maisons pour tous (MPT)

À votre service

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

120 bis, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 39 50 15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

CALENDRIER

Atelier de couture avec l'association Approches au sein du local L'Aquarium, 25, allée Gabriel-Rabot, tous les jeudis à partir de 14h30

PERMANENCES DES ÉCRIVAINS PUBLICS DANS LES SALLES DE QUARTIER

Tous les mardis de 13h30 à 16h30 à la salle de quartier 1, allée Henri-Matisse
Tous les mardis de 9h30 à 12h à la salle de quartier André-Karman au 111, rue André-Karman
Tous les mardis de 9h30 à 12h à la salle de quartier Quatre-Chemins au 134, avenue de la République
Tous les mardis de 13h30 à 16h30 à la salle de quartier de la Villette au 22, rue Henri-Barbusse
Tous les jeudis de 9h30 à 12h à la salle de quartier Centre-Ville au 25, rue du Moutier
Tous les jeudis de 9h30 à 12h à la salle de quartier Cochenne au 120, rue Cochenne
Tous les vendredis de 13h30 à 16h30 à la salle de quartier de la Villette au 22, rue Henri-Barbusse

MAISON POUR TOUS (MPT) BERTY-ALBRECHT

44-46, rue Danielle-Casanova
Tél. : 01 48 11 10 85
centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

Vendredi 5 mars : 9h30-11h30, Comité d'usagers. Sur inscription, gratuit.
Lundi 8 mars : 14h-15h30, après-midi jeux entre adultes. Sur inscription (10 places), gratuit.
Vendredi 12 mars : 9h30-11h30, Café des parents. Sur inscription, gratuit.
Vendredi 12 mars : 9h30-11h30, atelier

bien-être avec une socio-esthéticienne. Sur inscription (6 places), 2€/pers.

Vendredi 19 mars : 9h30-11h30, atelier bien-être avec une socio-esthéticienne. Sur inscription (6 places), 2€/pers.

Vendredi 25 mars : 9h30-11h30: atelier bien-être avec une socio-esthéticienne. Sur inscription (6 places), 2€/pers.

ACTIVITÉS PARENTS/ENFANTS

Mercredi 3 mars : 14h-15h30, Atelier instrument (création d'un bâton de pluie). Sur inscription (8 places), 2€/famille.

Mercredi 10 mars :
14h-15h30 : Atelier conte. Sur inscription (10 places), gratuit.

14h-15h30 : jeux en famille. Sur inscription (10 places), gratuit.

Mercredi 17 mars : 14h-15h30, Quizz en famille. Sur inscription (10 places), gratuit.

Mercredi 24 mars : 14h-15h30, Carnaval de Berty, atelier costume + atelier cuisine. Sur inscription (10 places), 4€/famille.

Mercredi 31 mars : 14h-15h30, Carnaval de Berty : atelier costume + atelier cuisine. Sur inscription (10 places), 4€/famille.

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

PERMANENCE INFORMATIQUE

Aide aux démarches administratives sur Internet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h, sans rendez-vous, en autonomie

Lundi après-midi avec un accompagnement, sans rendez-vous

ASSISTANTE SOCIALE de secteur

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Rendez-vous sur inscription au service social au 01 48 39 53 00

ÉCRIVAIN PUBLIC (ÉPICEAS)

Mardi de 13h30 à 17h et un jeudi sur deux de 13h30 à 17h Sans rendez-vous

Vendredi après-midi, aide aux démarches numériques sur rendez-vous

AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES FEMMES (CIDFF)

Vendredi de 14h à 17h00. Rendez-vous sur inscription à la MPT

PERMANENCE DÉFENSEUR DES DROITS

Lundi de 13h30 à 17h sur rendez-vous au 06 56 78 93 39

PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS DE SANTÉ

Jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

COURS DE FRANÇAIS

Mardi de 13h30 à 15h30. Sur inscription, 5€/adulte/trimestre

COURS DE FRANÇAIS DU SOIR, EN RAISON DU COUVRE-FEU

Lundi et vendredi de 14h à 16h. Sur inscription

ATELIER COUTURE

Jeudi de 13h30 à 16h30 et 18h30 à 21h30 (le soir en visio en raison du couvre-feu) Sur inscription, 10€/adulte/trimestre

ATELIER SUR LE FIL (BRODERIE)

Vendredi de 14h à 17h. Sur inscription, 6€ à l'année

MAISON POUR TOUS (MPT) HENRI-ROSER

38, rue Gaëtan-Lamy
Tél. : 01 41 61 07 07
centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

» Tous les jours

Aide administrative sur Internet. Sans rendez-vous. De 9 h à 12 h.

» Mardi

Écrivain Public (Épicéas) Sans rendez-vous. De 13 h 30 à 16 h 30.

» Mercredi

Médiation chinoise (Association Pierre Ducerf). Sans rendez-vous. De 10 h à 12 h.

» Jeudi

Aide à la recherche d'emploi (CIDFF) Sur rendez-vous au 01 41 61 07 07. De 9 h à 12 h.

Permanence RSA avec le CCAS Sur rendez-vous au 01 41 61 07 07

Écrivain Public (Epicéas) Sans rendez-vous. De 13 h 30 à 16 h 30

ACTIVITÉS POUR ADULTES

Inscription obligatoire pour toutes les activités

» Vendredi 5 mars de 14 h à 16 h :

Café des parents, échanges animés par une professionnelle de la parentalité

» Vendredi 12 mars de 14 h à 16 h :

atelier de développement personnel pour prendre du temps pour soi, 2€/personne

» Vendredi 2 avril de 14 h à 16 h :

Café des parents, échanges animés par une professionnelle de la parentalité

» Tous les vendredis de 9 h 30 à 11 h : femmes et sport en plein air

ACTIVITÉS EN FAMILLE

Inscription obligatoire pour toutes les activités

» Vendredi 5 mars de 10 h à 11 h 30 :

lecture parents-tout-petits, en partenariat avec la médiathèque Paul-Eluard

» Vendredi 12 mars de 10 h à 11 h :

atelier « Je signe avec bébé »

» Vendredi 12 mars et 26 mars de

16 h 30 à 18 h : temps de jeu en famille

» Vendredi 2 avril de 16 h 30 à 18 h :

temps de jeu en famille

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

Inscription obligatoire pour toutes les activités

» Tous les mercredis matins de 10 h

à 12 h : ludothèque, temps de jeux

SOUS RÉSERVE DES MESURES APPLICABLES COVID-19

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15
SOS Médecin : 01 47 07 77 77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62
Centre municipal de santé Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90
SOS dentaire : 01 43 37 51 00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public. Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h 15
Le samedi : 8 h 30 - 12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et stationnement : 01 48 39 51 44

« ALLÔ MADAME LE MAIRE »

Votre Maire Karine Franclet répond à vos questions. Tous les jeudis de 18 h à 20 h au numéro suivant : 01 71 89 61 80

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0 800 202 223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0 810 600 209
Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

Parce que l'amélioration des conditions d'apprentissage est une **priorité**.



PENDANT LES VACANCES, LA MUNICIPALITÉ A RÉALISÉ DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Montant total : **873 000 euros** depuis la rentrée de septembre 2020

* En supplément du plan de 2,5 millions d'euros initialement prévu.



» L'humain est son métier, la jeunesse sa vocation. Yasmina Baziz consacre toute son énergie, au quotidien, à l'avenir des nouvelles générations.

« Nos jeunes peuvent être nos partenaires »

Les jeunes, durement touchés par la crise sanitaire, sont une préoccupation première pour la Ville. **Yasmina Baziz**, adjointe au Maire à la **Jeunesse** et à la **Réussite éducative**, est pour eux une alliée de poids.

Yasmina Baziz, êtes-vous une « enfant d'Aubervilliers » et avez-vous toujours travaillé aux côtés des jeunes ?

Je suis avant tout le fruit de mes parents et de mon propre parcours, mais je suis « une enfant d'Aubervilliers » au sens où j'y suis née, où j'y ai fait toute ma scolarité, de la maternelle au lycée. Ensuite, titulaire d'une licence en sciences de l'éducation, j'ai travaillé en direction des enfants et des jeunes de tous les quartiers de la ville. J'ai été notamment animatrice au sein du dispositif 10-13 ans, qui permettait à cette tranche d'âge de bénéficier d'une écoute, d'un accompagnement éducatif par le sport, la culture. Surtout, ce dispositif leur donnait l'opportunité de s'en sortir par l'école. Mis en place par Aubervacances-Loisirs, il était à la jonction des autres structures d'accueil de jeunes que sont les centres de loisirs et l'association OMJA. Mon rôle était d'encadrer ces jeunes et de les accompagner dans un processus de socialisation pour que leur parcours scolaire et de vie en général se passe au mieux. De fait, j'étais souvent en contact avec les parents et j'avais de bons retours. À présent, ces « enfants » ont la trentaine et quand je les croise, ils me saluent et gardent un bon souvenir de moi. Et je suis ravie de les savoir aujourd'hui autonomes et responsables. Cela me fait toujours plaisir et c'est très gratifiant.

Avez-vous continué sur cette lancée, depuis ces débuts tournés vers la ville et ses habitants ?

Oui. Mon parcours a été jalonné d'autres responsabilités, d'abord comme secrétaire auprès des élus, puis comme assistante de l'ancien maire Jacques Salvator. En 2014, j'ai dû apprendre un nouveau métier, et c'est ainsi que j'ai intégré les ressources humaines en tant qu'assistante. Aujourd'hui, je suis chargée du recrutement dans une collectivité voisine.

Qu'est-ce qui vous a encouragée à entrer en politique ?

Ma vocation est peut-être née pendant la mandature de Jacques Salvator, que j'ai côtoyé au quotidien. C'est avec lui que j'ai compris que s'engager pour sa ville et ses habitants était un honneur. Plus tard, j'ai pris part à la campagne de terrain avec Karine Franclet. J'ai pu mesurer, d'une part, sa détermination à œuvrer pour cette ville et ses habitants, et, d'autre part, mon envie grandissante de participer à l'élévation de notre commune d'Aubervilliers. Alors, quand il a été question de choisir une délégation, j'ai proposé la Réussite éducative, donc les enfants de la maternelle au collège, et la jeunesse, qui englobe la génération des 16-25 ans.

Le sujet est vaste et les responsabilités multiples...

Avec la crise sanitaire, je suis très présente auprès du Service Jeunesse. En tant qu'élue mais aussi en tant que mère, je connais bien la situation dans laquelle se trouvent les jeunes gens. La crise a très fortement impacté leur quotidien, leurs études. Ils sont très touchés, et beaucoup ont des difficultés à trouver un contrat d'apprentissage, un emploi.

L'année 2020 aura profondément bouleversé nos habitudes et nous aura poussés à repenser notre avenir commun. Un avenir que nous devons construire ensemble avec toutes les forces vives, et notamment les jeunes. Pour moi, c'est une volonté profonde. J'ai

une pensée sincère pour leurs familles qui doivent être inquiètes quant à leur avenir.

Quelles sont les priorités ?

Nous devons participer activement à l'épanouissement de cette génération. Je tiens à ce que tous les acteurs de la jeunesse, qu'ils soient agents de la Ville, professionnels de l'insertion ou du monde associatif, se rassemblent autour des dispositifs existants, municipaux ou nationaux, afin de les rendre plus efficaces et, par conséquent, accessibles à tous. Il est impératif que nous puissions travailler de concert sur les sujets concernant les jeunes : c'est le plus important. Si chacun travaille de son côté, nous n'avancerons pas. Pour cette raison, je reste très au fait des mesures décidées par le gouvernement. D'ailleurs, je me félicite de l'obtention par notre municipalité du label Cités éducatives qui va nous permettre d'élaborer, avec les services de la Ville et de l'Éducation nationale, et en partenariat étroit avec associations et familles, un plan sur trois ans afin d'accompagner au mieux nos jeunes vers la réussite.

Quel genre de problèmes rencontrez-vous dans cette délégation ?

Je n'ai pas à me plaindre. Je suis en lien étroit avec l'équipe du Service Jeunesse qui est très compétente, et nous tâchons de répondre au mieux aux besoins des jeunes qui doivent se sentir d'abord en confiance et écoutés. Je rencontre également la mission locale, Pôle emploi, l'OMJA, bien sûr, et toutes les associations partenaires. Je continue aussi à aller au-devant des jeunes pour leur parler de notre accompagnement concret dans leur parcours. Mes échanges avec eux sont directs, et je crois que c'est plutôt bien apprécié. Je suis convaincue que nous pouvons faire de nos jeunes nos partenaires. De mon point de vue, s'engager pour la jeunesse et avec elle est un bel investissement pour l'avenir commun de notre ville.

Propos recueillis par **Maya Kaci**

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

Améliorer la qualité de vie à Aubervilliers

Nous avons fait le choix de CHANGER Aubervilliers pour que notre ville soit plus agréable à vivre. Nous faisons tous ce constat : depuis quelques années la situation s'est profondément dégradée. Les commerces de qualité font défaut, les aménagements publics sont trop limités, l'insécurité préoccupe de nombreux habitants, les incivilités sont encore trop nombreuses, les écoles ont été peu entretenues depuis des années, Aubervilliers est devenue une ville qui n'est pas assez attractive.

À vos côtés, la nouvelle majorité s'engage à donner un nouveau souffle à notre ville : malgré les contraintes sanitaires nous avons adapté les moments de convivialité (village de Noël, colis-gourmands, réveillon solidaire), nous avons obtenu un centre de vaccination, nous avons initié plusieurs initiatives en faveur de notre jeunesse, nous portons un projet global de réussite éducative, nous développons notre police municipale et la médiation au service des Albertivillariens, nous étudions un projet de fourrière municipale, nous renforçons l'entretien de nos espaces publics, nous recrutons un Manager de centre-ville pour soutenir le développement des commerces de proximité et un Responsable du développement durable pour améliorer le bien-être de tous. Nous poursuivrons avec détermination pour faire d'Aubervilliers une ville de réussites où il fait bon vivre.



GROUPE L'Alternative Citoyenne!

L'Alternative Citoyenne, à votre service !

En nous accordant 32% de vos voix en juin dernier, vous avez fait de L'Alternative Citoyenne la première force d'opposition à Aubervilliers.

Depuis huit mois, nous assumons cette tâche avec ardeur et enthousiasme. AC !, ce sont vos quatre élus au conseil municipal, mais aussi une centaine de militants et une présence dans tous les quartiers de la ville.

Depuis huit mois, nous sommes à votre service. Vous avez déjà été nombreux à nous appeler, à venir nous voir ou à nous contacter sur les réseaux sociaux pour une question sur vos droits ou vos démarches.

Depuis huit mois, nous sommes sur le terrain. Auprès des locataires du 42/50, boulevard Félix-Faure, auprès des jardiniers du Fort, auprès du personnel communal, auprès des habitants d'Albert-Girard... Nous sommes là à chaque fois que vous faites appel à nous, pour relayer vos questions et vos doléances.

La Maire, quant à elle, fait tourner la ville au ralenti en attendant les élections départementales : pas de vision d'avenir, des conseils municipaux « light », peu de lien avec les habitants...

Face à cela, nous sommes au travail pour honorer le mandat que vous nous avez confié.

LES ÉLU(E)S DU GROUPE « L'ALTERNATIVE CITOYENNE ! »
SOFIENNE KARROUMI, KATALYNE BELAIR,
PIERRE-YVES NAULEAU ET FATIMA YAOU



GROUPE Aubervilliers En Commun

Retour sur le débat d'orientation budgétaire

Lors du dernier conseil municipal, notre groupe s'est efforcé d'être force de propositions.

Nous avons rappelé notre souhait que le centre aquatique à dimension olympique fasse l'objet d'une nouvelle évaluation quant à sa priorité au regard des besoins d'équipements sportifs ou scolaires. Nous avons réaffirmé que cet équipement ne devait en aucun cas réduire ou morceler les jardins familiaux et avons renouvelé notre demande pour que soit évalué le coût d'exploitation pour la ville de cet équipement.

Nous avons soutenu l'augmentation de la dotation par élève de 20% pour un « kit de rentrée » qui apparaît obligatoire vu la situation financière critique de nombreuses familles, il en va de même quant à la décision de renforcer les moyens dédiés à l'aide à domicile pour les seniors. Nous avons regretté que la jeunesse ne figure pas dans les priorités budgétaires.

La jeunesse connaît actuellement une période de détresse sociale sans précédent.

Notre groupe a proposé que cette question soit revisitée et considérée comme un des éléments prioritaires des politiques publiques d'Aubervilliers.

**ZISHAN BUTT, ÉVELYNE YONNET-SALVATOR
ET YONEL COHEN-HADRIA**
CONSEILLERS MUNICIPAUX

**AUBERVILLIERS
EN COMMUN**

GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s



Égalité !

Libératrice ! La libération de la parole des femmes fait un bien fou. Une page du patriarcat se tourne. Tant mieux !

Pour autant le chemin de l'égalité est encore long et sinueux. La domination masculine reste encore trop souvent dans nos réflexes, nos représentations. La culture du viol, le sexisme ordinaire, l'accaparement de la parole et des positions de pouvoir par les hommes restent la norme.

Aubervilliers ne fait pas exception. Ce sont elles qui sont encore trop nombreuses à être battues, parfois à mort. Les plaintes ne faiblissent pas et pourtant elles ne représentent statistiquement que 10% des actes réels.

De l'égalité de droit à l'égalité réelle, le chemin est encore long. Les fonctionnaires municipaux n'échappent pas à ce triste constat. En moyenne, dans notre ville, les femmes sont payées 16% de moins que les hommes.

C'est la fierté d'Aubervilliers d'avoir eu deux femmes qui se sont succédé au poste de Maire. C'est pourquoi il est important de féminiser la fonction et dire LA maire. Pour donner l'envie aux milliers de jeunes femmes de vouloir assumer cette fonction ou une autre.

Afin d'alerter, d'avancer et de discuter, les communistes distribueront, comme chaque année, un tract et un œillet devant les écoles le 8 mars au matin.

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE socialiste, écologiste et citoyen



Changeons Aubervilliers... Vraiment ?

Le débat d'orientation budgétaire a permis de préciser les choix de la nouvelle Maire, qui se situent jusqu'ici globalement dans la

poursuite de la politique menée précédemment, loin des promesses de changement de la campagne électorale. L'effort annoncé pour la police municipale est réel, mais trop flou en matière de calendrier, et insuffisant au regard des problématiques qui persistent partout dans la ville. Celles-ci se développent même à présent dans le centre, où l'arrivée du métro fait craindre le pire en matière de trafics et de squats, comme aux Quatre-Chemins.

Surtout, le texte présenté révèle un manque d'ambition sur les sujets fondamentaux que sont la transition écologique et l'environnement, les espaces verts, la propreté, l'égalité, notamment entre les femmes et les hommes, et la protection des plus fragiles, en particulier les jeunes, qui souffrent considérablement aujourd'hui des restrictions. En définitive, il est difficile de discerner une stratégie globale, alors que plus que jamais Aubervilliers aura besoin d'une politique ambitieuse d'investissement pour pouvoir tirer son épingle du jeu au sortir de la crise sanitaire, et non d'un simple changement de façade qui se traduirait surtout par la continuité des difficultés quotidiennes vécues par les habitantes et les habitants.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste



Sur le Fort : oui à un grand espace vert et non au bétonnage !

Lors du dernier conseil municipal, j'ai demandé à Mme le Maire pourquoi elle ne prenait pas position en faveur de l'espace vert sur le

Fort. L'espace du Fort représente 360 000 m². Une opportunité qui ne se représentera pas. Pourquoi y laisse-t-elle construire 2 000 logements ? La densité est déjà importante dans notre ville. Par contre, la surface d'espaces verts ouverte au public par habitant est de 1,15 m² à Aubervilliers, loin des 12 m² recommandés par l'OMS.

Et les 237 parcelles de jardins ouvriers risquent de disparaître, comme l'espace du Fort. C'est aux habitants d'intervenir. Peut-être par Référendum d'Initiative Populaire. Mme le Maire me répond en brandissant trois délibérations, m'accusant d'avoir voté, dans l'ancienne municipalité, ces trois délibérations sur le Fort. Le lendemain, je vérifie, et la lecture des 3 délibérations montre que j'ai raison ; je n'ai pas voté pour la construction des 2 000 logements. Celles-ci ne traitent que d'une future piscine. Mme le Maire, il faut choisir entre 360 000 m² d'espaces verts et 200 000 m³ de béton !

Au sujet de la retransmission vidéo du conseil municipal, je suis insulté par une personne. Plus grave, le modérateur censure une intervention qui vient rétablir la vérité. Mais il laisse les propos de celui qui m'insulte. Qui est ce modérateur ? Sur les ordres de qui intervient-il ?

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

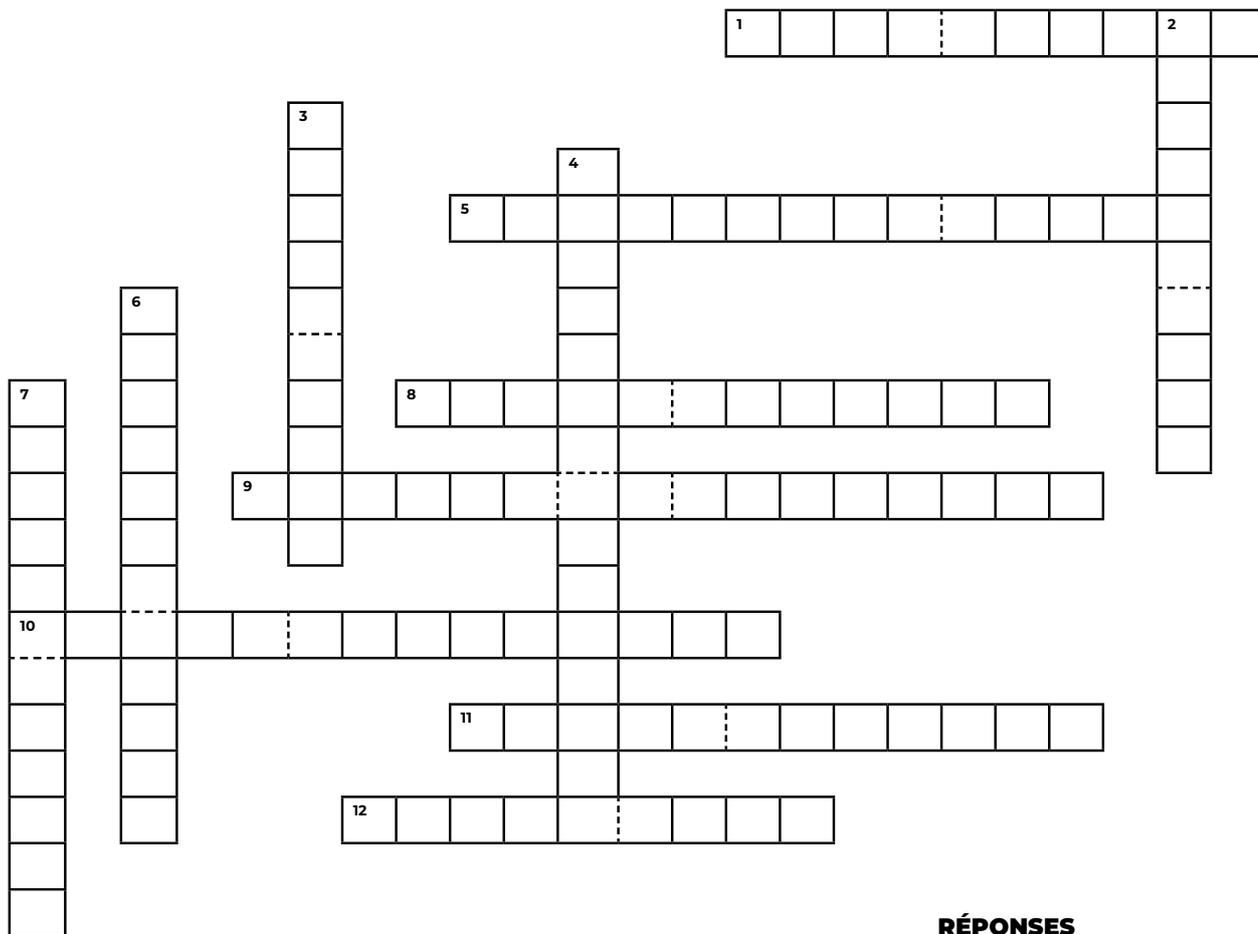
Femmes de fer croisent les mots

Le 8 mars sera célébrée la **Journée internationale des droits des femmes.**

Une occasion rêvée pour leur consacrer notre grille de jeux et fêter quelques **figures historiques.**

1. Cette religieuse catholique de nationalité indienne a été béatifiée par le pape.
2. Cette ministre sous la présidence de VGE a fait dépenaliser l'IVG.
3. Cette scientifique est la seule femme ayant reçu les prix Nobel de physique et de chimie.
4. Cette actrice allemande est un « ange bleu » de carrière internationale.

5. Ce « charmant petit monstre » est une écrivaine qui a connu des déboires judiciaires.
6. Cette coureuse cycliste a obtenu 13 titres de championne du monde et 1 titre olympique.
7. Cette chanteuse québécoise a obtenu, sans contrefaçon, des records de ventes en France.
8. Cette princesse britannique s'est particulièrement impliquée dans la lutte contre le sida.
9. Cette philosophe a scandalisé le Vatican et théorisé le féminisme.
10. Cette navigatrice a battu le record du tour du monde à la voile en 2005.
11. Cette femme politique est la première à avoir été Premier ministre en France.
12. Cette Parisienne est une chanteuse qui a souffert et qui « ne regrette rien ».



RÉPONSES

- 1: Mère Teresa
2: Simone Veil
3: Marie Curie
4: Marlene Dietrich
5: Françoise Sagan
6: Jeannie Longo
7: Mylène Farmer
8: Diana Spencer
9: Simone de Beauvoir
10: Ellen MacArthur
11: Edith Cresson
12: Edith Piaf



QUIZ

Testez vos connaissances après avoir lu les articles des pages 14 et 15 des *Nouvelles d'Auber* !
Le thème : l'école à Aubervilliers.

1 Quel est le tout premier groupe scolaire construit à Aubervilliers ?

- a. Paul-Bert
- b. Jean-Macé
- c. Victor-Hugo

2 Quel est le nom du ministre qui a rendu l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour tous ?

- a. Jules Simon
- b. François Guizot
- c. Jules Ferry

3 Avant 1876, combien y avait-il d'écoles à Aubervilliers ?

- a. Aucune
- b. Deux
- c. Une

4 Que signifie le mot « école » en grec ?

- a. Punition
- b. Étude
- c. Liberté

5 Quel est le nom de l'architecte en charge de la construction de l'école maternelle Francine-Fromond d'Aubervilliers ?

- a. Roland Boudier
- b. Dominique Vitti
- c. Le baron Haussmann

6 Les écoles ont-elles toujours été mixtes ?

- a. Oui
- b. Oui, une fois par semaine
- c. Non

7 À la fin d'une journée d'école...

- a. les professeurs sont fatigués
- b. les enfants sont fatigués
- c. les parents sont fatigués

RÉPONSES

- 1 : b - Le groupe scolaire Jean-Macé, en 1876.
2 : c - Jules Ferry, en 1881 et 1882, alors ministre de l'instruction publique.
3 : b - Deux.
4 : c - Liberté.
5 : a - Roland Boudier.
6 : c - Non.
7 : Généralement a et c.